

Sommaire

Introduction	1
Partie 1 : Cadre conceptuel de l'étude	4
Chapitre 1 : Revue de la littérature	5
Section 1 - Fondements théoriques	5
Section 2 - Littérature empirique	16
Chapitre 2 : Évolution de la microfinance dans le monde	23
Section 1 - Généralités sur la microfinance	23
Section 2 - Évolution de la place de la microfinance dans les PED	30
Partie 2 : Analyse du cas de Madagascar	37
Chapitre 3 : Contexte général de l'étude	38
Section 1 - Contextes social, politique et économique	38
Section 2 - État du secteur de la microfinance à Madagascar	47
Chapitre 4 : Analyse empirique	55
Section 1 - Méthodologie	55
Section 2 - Résultats et discussion	58
Conclusion.....	66

Liste des abréviations

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
ACEP-Madagascar	Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée Madagascar
APEM	Association pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
ARDL	Autoregressive Distributed Lag
CECAM	Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels
CEFOR	Crédit Épargne Formation
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CNFI	Coordination Nationale de la Finance Inclusive
CNMF	Coordination Nationale de la Microfinance
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
DGT	Direction Générale du Trésor
DID	Développement International Desjardins
EAM	Entreprendre À Madagascar
ENEMPSI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPM	Enquête Permanent auprès des Ménages
FAO	Food and Agriculture Organization
FERT	Fondation pour l'Épanouissement et le Renouveau de la Terre
HARDI-Finance	Harmonisation pour la Réalisation d'un Développement Intégré
ICAR	International de Crédit Agricole et Rural
IDH	Indice de Développement Humain
IMF	Institution de Microfinance
INSTAT	Institut National de la Statistique

IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes du Développement
MAMPITA	MAMPIndrambola et TAhiry
MCO	Méthode des Moindres Carrées Ordinaire
MECI	Mutuelle d'Épargne et de Crédit de l'INSCAE
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MGA	Ariary Malagasy
MIX	Microfinance Information Exchange
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
ORDRD	Organisation pour le Développement de la Région Diégo-Suarez
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ORDIMIC	Organisme Diocésain de Microcrédit
OTIV	Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAMF	Première Agence de Microfinance
PAPM	Programme d'Appui aux Petits Métiers
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIPEM	Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
SNFI	Stratégie Nationale de la Finance Inclusive

<i>SNMF</i>	Stratégie Nationale de la Microfinance
<i>TIAVO</i>	Tahiry Ifamонjena Amin'ny Vola
<i>TITEM</i>	Tahiry Iombonan'ny Tantsaha Eto Madagasikara
<i>UEMOA</i>	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
<i>USD</i>	United States Dollar
<i>VECM</i>	Vector Error Correction Model
<i>WDI</i>	World Development Indicator
<i>WOCCU</i>	World Council of Credit Unions

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution et développement de la microfinance	35
Tableau 2 : Statistiques descriptives des variables.....	58
Tableau 3 : Matrice de corrélation	59

Liste des figures

Figure 1 : Évolution de la population totale malgache de 1960 à 2015	39
Figure 2 : Évolution du PIB réel malgache de 1960 à 2015 (USD constant de 2010).....	40
Figure 3 : Évolution du taux de croissance réel du PIB de 1961 à 2015 (en %).....	40
Figure 4 : Évolution du PIB par habitant de 1960 à 2015 (USD constant de 2010)	42
Figure 5 : Évolution du PIB agricole de 1975 à 2015 (USD courant)	43
Figure 6 : Nuages des points entre les variables	60
Figure 7 : Résultat de l'estimation du modèle	61

Introduction

Souvent négligé dans les théories économiques dominantes, le secteur financier occupe en réalité une place importante dans l'économie réelle qu'il mérite d'être plus considéré dans les stratégies de développement économique. Il fallait attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que des travaux de recherche affirmant l'impact positif du développement du secteur financier sur la croissance ne fassent leur apparition.¹ Les banques, de par les services financiers qu'elles fournissent aux différents agents économiques (entreprises, ménages et pouvoirs publics), génèrent de la valeur ajoutée pour l'économie à travers la transformation des dépôts en crédits. Leur principal rôle est donc de servir d'intermédiaire entre les agents disposant de moyens financiers (qui vont faire « les dépôts ») et ceux qui ont besoin de financement (qui vont faire « les crédits »). La valeur ajoutée générée par le secteur dépend ainsi de l'importance de ses activités. Elle est donc d'autant plus élevée que le nombre d'utilisateurs des services financiers fournis par les banques est important.

Cependant, force est de constater que dans les Pays En Développement (PED), où la pauvreté se situe encore à un niveau très élevé, l'accès à ces services financiers (crédit, épargne) demeure largement limité pour la majorité de la population (Banque Mondiale, 2008). Le phénomène d'exclusion financière marque alors sa présence considérable dans ces pays. Il est difficile pour les banques de gérer les clients ayant une certaine difficulté financière. Le traitement de ces personnes est non seulement plus coûteux pour ces institutions financières standards car les montants correspondant à leur besoin sont généralement faibles et donc moins rentables pour ces dernières mais également leur capacité à rembourser un prêt n'est pas assurée du fait que leur revenu sont encore assez faible pour garantir leur solvabilité. Le risque qui se présente est donc assez élevé pour les banques. Ce n'est pas ainsi étonnant de voir la faible croissance du secteur financier dans les PED.

De ces considérations, l'idée de donner une chance aux plus démunis de pouvoir accéder aux services financiers a fait de la microfinance ce qu'elle est actuellement. La microfinance, ce terme qui est désormais sur toutes les lèvres à l'heure actuelle, est souvent qualifiée de banque des pauvres. Un secteur parmi tant d'autres qui pourrait apporter une part considérable dans la lutte contre la pauvreté. La microfinance entre actuellement dans une

¹ Parmi ces études, on peut citer essentiellement celle de Goldsmith (1969) et celle de King et Levine (1993).

phase de croissance sans précédent. En 2014, le secteur compte environ 1045 Institutions de Microfinance (IMF) recensées partout dans le monde, selon *le baromètre de la microfinance 2016* de MixMarket². Avec un nombre de clients avoisinant les 111,7 Millions, le portefeuille de crédit est estimé à 87,1 Milliards USD, selon toujours MixMarket.

En ce qui concerne le cas de Madagascar en particulier, le secteur pourrait bel et bien constituer une opportunité pour la réduction de la pauvreté. Bien qu'actuellement, il se trouve dans une phase encore assez floue, son avenir semble être prometteur si l'on se réfère aux statistiques disponibles actuellement. En 2015, Madagascar dispose de 31 IMF avec 937 points de services au total. Le nombre de personne ayant recours à la microfinance s'élève à 1 395 868. Si l'encours de crédit est estimé à 506 021 Millions MGA, l'encours d'épargne, lui, est estimé à 487 462 Millions MGA. Ces données sont issues de la Direction Général du Trésor (DGT) et sont publiée sur le site de la microfinance de Madagascar.³

Compte tenu de ces chiffres, tout en étant conscient de la place importante qu'occupe l'agriculture au sein de l'économie malgache, il convient de se demander sur la part que pourrait apporter la microfinance sur le secteur agricole à Madagascar. Ce qui nous a donc amené à la question suivante : Dans quelle mesure l'accroissement des activités de la microfinance contribue-t-il au développement du secteur agricole malgache ?

Comme étant un pays à vocation agricole, l'Agriculture⁴ constitue un secteur clé, un secteur moteur pour l'économie malgache. Elle demeure le secteur productif le plus important de la Grande Île. Sa performance pourrait ainsi s'améliorer si une quantité supplémentaire de financement peut atterrir sur le secteur. Ce surplus de financement pourrait conduire à une croissance de la productivité par le biais des investissements nouveaux et peut donc rendre le pays plus enclin à stimuler sa croissance agricole. De là, avec le développement de la microfinance, l'idée de s'interroger sur la contribution de celle-ci au développement du secteur agricole nous a conduit à s'orienter sur cette voie.

L'objectif de la présente étude est alors d'apporter un certain éclaircissement sur la contribution du développement de la microfinance à la croissance économique du pays à

² MIX (Microfinance Information Exchange) est une organisation à but non lucratif qui agit comme fournisseur d'informations concernant le secteur de la microfinance. Les chiffres indiqués ne concernent que les IMF ayant communiqué leur données à cette organisation.

³ www.madamicrofinance.mg

⁴ L'Agriculture (avec un A majuscule) est ici prise au sens large du terme, englobant l'agriculture en elle-même, l'élevage ainsi que la pêche.

travers le développement du secteur agricole. Elle cherche à évaluer la capacité des IMF malgaches à apporter sa part dans la croissance agricole. Pour arriver à cette fin, nous avons choisi d'effectuer une estimation économétrique de la relation entre l'accroissement des activités des IMF malgaches et le secteur agricole. La valeur ajoutée agricole du pays sera ainsi prise comme variable dépendante et sera régressée par les différentes variables caractérisant le développement du secteur de la microfinance.

L'hypothèse défendue dans le cadre de cette étude pose que l'accroissement des activités de la microfinance stimule la croissance agricole mais sa contribution reste encore faible.

Ce travail sera ainsi subdivisé en deux grandes parties lesquelles contiendront chacune deux chapitres. La première partie présentera le cadre conceptuel de l'étude. Une revue de la littérature sera apportée dans le premier chapitre avant d'analyser, dans le second chapitre, l'évolution de la microfinance dans le monde depuis ses débuts jusqu'à son état actuel. La seconde partie sera consacrée à l'aspect démonstratif analytique de l'étude se reposant sur une analyse économétrique de la contribution de la microfinance à la croissance agricole malgache. Le troisième chapitre nous livrera d'abord le contexte général dans lequel se déroulera la présente étude. Et finalement, le quatrième et dernier chapitre présentera la méthodologie adoptée ainsi que les résultats obtenus à l'issue de la régression économétrique. Une discussion de ces résultats fera également partie de ce dernier chapitre.

Partie 1 : Cadre conceptuel de l'étude

Si cette étude cherche à identifier quantitativement la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole, il convient tout de même d'observer les différents concepts de base de la microfinance ainsi que son évolution dans le monde après avoir recenser dans un premier temps les différentes réflexions théoriques qui se sont imposées dans ce domaine. Cette partie sera ainsi subdivisée en deux chapitres.

Le premier sera consacré en une revue de la littérature. Il apportera non seulement les débats théoriques concernant le sujet mais également les différentes études empiriques qui se sont appuyées sur ces diverses théories.

Passée d'une simple institution nationale (voire même une institution de village) à un outil de lutte contre la pauvreté adopté à l'échelle mondiale, la microfinance a connu d'important changement depuis son apparition (Doumbouya & Kamalan, 2008). Il nous est paru, alors, plus convenable d'observer cette évolution qui a fait de ce secteur ce qu'elle est à l'heure actuelle, dans le deuxième chapitre de ce travail.

Chapitre 1 : Revue de la littérature

Ce chapitre a pour objet de présenter la très vaste littérature, aussi bien théorique qu'empirique, relative au rôle que la microfinance pourrait jouer dans l'économie. Il conviendrait, pour cela, de partir de la racine, concernant la place du secteur financier en général pour arriver jusqu'à celle de la microfinance dans l'économie. Les différentes réflexions ont connu un enchainement particulier qui sera présenté ici.

Section 1 - Fondements théoriques

Pour enrichir les idées et également dans la perspective d'acquérir une certaine appréhension de la réalité, toujours est-il nécessaire d'avoir en main les différents débats théoriques qui existent dans le domaine concerné. Ainsi, trois points seront retenus dans le cadre de cette étude :

- Le rôle du système financier ;
- La place de la microfinance ;
- La place de l'agriculture dans la pensée économique.

1.1. Le rôle du système financier

1.1.1. Les premiers développements théoriques

Bagehot (1873) a été l'un des premiers auteurs à avoir avancé des idées sur le rôle important que pourrait jouer le secteur financier dans la croissance économique. Il a démontré dans son approche, en s'appuyant sur le cas de la Grande-Bretagne, que le développement du secteur financier permettrait au pays de mobiliser facilement l'épargne, permettant de financer ainsi les divers investissements de long terme. D'ailleurs, selon lui, le succès du développement britannique s'expliquerait en majeure partie par la supériorité de son marché financier. De par ces considérations, il en conclut que le faible développement ou l'inexistence même d'un système financier, qui est lié à l'incapacité à mobiliser les ressources, constitue un facteur de blocage dans le processus de développement économique.

Schumpeter (1911) a également apporté sa contribution à ce sujet. Il a avancé le rôle capital de l'intermédiation financière dans la croissance de l'économie réelle à travers le mécanisme d'investissement permettant aux producteurs l'adoption de nouvelles techniques de production. En effet, l'idée est que, selon lui, la disponibilité des services financiers, notamment les crédits bancaires, permettrait aux entrepreneurs de disposer suffisamment de ressources pour financer leurs projets d'investissement conduisant alors à une amélioration de la productivité via l'innovation technologique que ces investissements peuvent engendrer. Mais dans son approche, cette allocation de ressources devrait se faire de manière optimale. Autrement dit, les crédits bancaires doivent être octroyés aux entrepreneurs plus aptes à réussir le processus d'innovation. C'est ainsi que la banque a été considérée comme principal acteur dans ce contexte. C'est au banquier d'identifier les entrepreneurs les plus porteurs d'innovation capables de soutenir la croissance. De ce fait, pour Schumpeter, le développement financier contribuerait alors à la croissance par l'allocation efficace des ressources (Eggoh, 2009).

Il convient de souligner la particularité de cette approche schumpétérienne qui a mis l'accent sur l'octroi de crédit et la manière dont celui-ci est réalisé à la différence de celle de Bagehot qui, lui, s'est plutôt penché sur le processus de mobilisation de l'épargne. Pour Schumpeter, le financement des entrepreneurs peut se faire par création monétaire si l'épargne n'arriverait pas à satisfaire la demande de crédit. En effet, selon lui, l'épargne n'est pas une condition nécessaire pour l'octroi de crédit, et il appelle le crédit réalisé par création monétaire *crédit essentiel*, en opposition au *crédit non essentiel* nourri par l'épargne (*Ibid.*).

Ces idées, postulant l'impact positif du développement financier sur la croissance économique, seront remises en question plus tard par les Keynésiens qui pensent plutôt que le développement financier est une réponse au changement de l'offre et de la demande dans le secteur réel ; puis critiquée également par Minsky (1964) qui pense, quant à lui, que les intermédiaires financiers constituent plutôt un facteur d'instabilité financière en transmettant la détresse financière d'un agent économique (une baisse de son revenu par exemple, ce qui entraînera une baisse de l'épargne) au reste de l'économie (Mbaye, 2013).

Robinson (1952) pense, lui aussi, que le développement financier serait le résultat de la croissance économique. Selon lui, si la demande en services financiers est importante dans un contexte d'expansion économique, on assistera à un accroissement des institutions financières et donc à celui des produits et services financiers. C'est de cette manière qu'il définit le développement financier comme étant donc une expansion du système financier

caractérisée par un accroissement de la demande des services financiers et une augmentation de l'effectif des institutions financières (*Ibid.*).

Cependant, l'idée de l'impact positif du développement du secteur financier sur l'économie réelle s'est vu naître de nouveau avec le retour en force de la pensée libérale. Cette vision s'est amplement développée avec la théorie de la libéralisation financière qui a été principalement marquée par les travaux de McKinnon (1973) et Shaw (1973).

1.1.2. La théorie de la libéralisation financière

Avant la fin des années 70, influencés surtout par la pensée keynésienne, de nombreux pays ont adopté une politique monétaire interventionniste où les autorités monétaires et politiques fixaient les taux d'intérêt à un niveau très bas de façon à encourager les investisseurs nationaux. Cette politique, accompagnée par une politique inflationniste, constitue ce que les néoclassiques ont appelé autrefois par politique de répression financière. Selon Berthelémy et Varoudakis (1996) : « La répression financière correspond aux restrictions qui limitent certains services financiers, comme le non encouragement de la concurrence entre les institutions financières, l'absence d'instruments financiers, etc. ». En effet, cette politique de répression financière diminuerait le rôle des intermédiaires financiers en se basant sur la théorie de la préférence pour la liquidité de Keynes. Bien qu'ayant connu quelques succès dans certains pays comme en Chine par exemple pour diverses raisons spécifiques, cette politique, avec un tel niveau des taux d'intérêt, décourage les agents économiques à épargner davantage tout en les incitant à détenir des actifs improductifs qui n'auront même pas d'effets réels sur l'investissement, qui est la principale source de croissance. Dans de telle pratique, la mobilisation des ressources est alors très réduite. Et cela pourrait conduire à la segmentation du système financier à cause du développement des pratiques informelles dans le processus de collecte d'épargne (Boukari, 2014).

C'est sur cette voie que certains auteurs, dont notamment McKinnon (1973) et Shaw (1973), ont avancé l'idée d'abandonner de telle politique et de passer à la libéralisation des activités financières pour assurer des services d'intermédiation bancaires adéquats et maintenir un climat de saine concurrence en assurant une affectation optimale de l'épargne vers l'investissement.

McKinnon (1973) et Shaw (1973) ont donc repris la thèse de Bagehot (1873) et Schumpeter (1911) sur la relation de causalité qui existe entre le secteur financier et la croissance tout en passant en critique l'intervention de l'État, surtout dans la sphère financière, des politiques de répression financière. Leur argument se base sur la priorité de l'épargne par rapport à l'investissement. La croissance des PED devrait donc se baser plutôt sur la primauté de l'épargne et l'affectation de celle-ci vers l'investissement.

Les travaux de ces auteurs, en prônant la libéralisation des taux d'intérêt, la lutte contre l'inflation et l'abolition des politiques de répression financière, ont fortement contribué aux initiatives des institutions financières internationales telles la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International à apporter des solutions aux problèmes de faible taux de croissance économique dans les PED (Ibid.).

Si McKinnon (1973) et Shaw (1973) ont tous les deux été contre les politiques de répression financière qu'ils jugent être un obstacle au développement financier et à la croissance économique, ils présentent tout de même certains points de divergence dans leur analyse respective.

Dans le modèle élaboré par McKinnon (1973), le processus de transformation de l'épargne en investissement via les crédits n'existe pas réellement. En effet, les agents économiques sont censés s'autofinancer dans le cadre de ce modèle. Ils financent leurs investissements avec leur propre épargne qui a été placé à l'avance auprès des intermédiaires financiers. Les épargnants sont ainsi eux-mêmes les investisseurs. De ce fait, le faible niveau des taux d'intérêt, décourage le comportement d'épargne et donc d'investissement des ménages qui préfèrent détenir leurs actifs sous forme d'encaisses réelles. C'est pourquoi McKinnon stipule qu'il existerait *une complémentarité intertemporelle* entre l'accumulation des dépôts de la part d'un agent et son investissement futur. Il convient alors de souligner qu'initialement McKinnon, dans son analyse, s'intéressait plus au marché des dépôts bancaires qu'à celui du crédit mais il élargit par la suite son modèle pour tenir compte de l'activité de crédit des banques (Ibid.).

En ce qui concerne maintenant le cas de Shaw (1973), son modèle se concentre plus sur le marché du crédit. Ainsi, un faible niveau des taux d'intérêt servis par les banques en décourageant l'épargne, réduit la base de fonds prêtisable est donc la capacité de celles-ci à octroyer des crédits. Ce qui pénaliserait l'investissement et par conséquent la croissance économique. Le rôle des intermédiaires financiers consistant en la transformation de l'épargne

en investissement via le crédit est donc mis en exergue dans cette analyse. Les investisseurs ne sont pas ainsi contraints à l'autofinancement. C'est pourquoi le modèle de Shaw est appelé *modèle d'intermédiation de la dette* (*Ibid.*).

Le cadre d'analyse initial de McKinnon est plus proche de la réalité des PED (où le secteur financier est faiblement développé), et celle de Shaw s'applique mieux aux pays ayant un niveau de développement avancé (où le secteur financier est assez développé).

En résumé, la théorie de la libéralisation financière a pour but de montrer que la répression financière réduit l'épargne et par conséquent fixe l'investissement en dessous de son niveau optimal car la capacité des investisseurs à s'autofinancer et celle des intermédiaires financiers à octroyer du crédit deviennent relativement faible. Les partisans de la théorie de la libéralisation financière ont donc montré que la répression financière engendre un ralentissement de la croissance.

À travers les différentes théories présentées précédemment, on peut ressortir, malgré certaines critiques, le rôle capital joué par les intermédiaires financiers dans l'économie réelle par le biais des services financiers qu'ils fournissent (crédit et épargne). En effet, ces services financiers, en stimulant l'investissement, soutiennent la croissance économique.

La microfinance joue également en partie ce rôle d'intermédiaire pour le compte des agents économiques les plus démunis. Il convient alors de se demander si elle tient également ce rôle de soutien à la croissance dans la littérature théorique.

1.2. La place de la microfinance

1.2.1. L'accessibilité financière

L'objectif premier de la microfinance est de fournir aux plus pauvres les services financiers tels dans le secteur financier traditionnel (les banques et autres établissements de crédits). En d'autres termes, elle a donc pour but d'accroître l'accessibilité financière. En effet, l'accès aux services financiers n'est pas toujours évident dans les PED alors qu'une meilleure accessibilité financière favorisera le développement d'un pays en améliorant les conditions de vie de ses habitants sur de nombreux domaines (nutrition, éducation, santé et habitat). Il convient ainsi d'analyser les différentes réflexions proposées par divers auteurs concernant cette notion d'accessibilité financière.

a) Définition de l'accessibilité financière

L'accessibilité financière se traduit par la « **possibilité** » d'un agent économique à se procurer des services financiers formels dépendamment de sa volonté.

Claessens (2006) définit « l'accès financier » ou « l'accessibilité financière » en faisant la distinction entre l'accessibilité et l'utilisation, dans un cadre d'offre et de demande. Il souligne que « l'accès » est la disponibilité ou l'offre de services financiers de qualité à un coût raisonnable alors que « l'utilisation » est la consommation réelle de services financiers.

La Banque Mondiale (2008) affirme que l'accès représente l'offre et l'utilisation constitue l'intersection de l'offre et de la demande.

De la même façon, Morvant-Roux et Servet (2007) conviennent que la disponibilité d'une offre de qualité raisonnable et à un coût abordable (accès) se distingue de l'utilisation effective des services.

b) Les facteurs déterminants de l'accessibilité financière

Les auteurs n'ont pas tous la même conception de la notion d'accessibilité financière. Ce qui les a conduits donc à établir les différents facteurs qui conditionnent cette accessibilité suivant différentes dimensions selon leur ordre de pensée :

Morduch (1999) a retenu quatre dimensions à ce propos : *la fiabilité, la convenance, la continuité et la flexibilité*.

- _ La « **fiabilité** » qui correspondrait à la disponibilité des ressources lorsqu'elles sont nécessaires ;
- _ La « **convenance** » qui se rapporte à la facilité avec laquelle les clients ont accès aux services financiers ;
- _ La « **continuité** » qui fait référence à la disponibilité en continu ou durable (accessibilité à plusieurs reprises) ;
- _ La « **flexibilité** » qui se réfère au fait que le produit doit être adaptés aux besoins des clients. L'abordabilité peut également s'insérer dans cette dimension en faisant référence à un prix convenable pour les clients.

Claessens (2006), quant à lui, a seulement soulevé trois dimensions : *la disponibilité, la gamme et le coût.*

- _ La « **disponibilité** » qui rejoint Morduch (1999) avec les dimensions fiabilité et continuité ;
- _ La « **gamme** » qui caractérise le type et la qualité des services financiers qui rejoint également en ce sens les dimensions convenance et flexibilité de Morduch (1999) ;
- _ Le « **coût** » qui correspondrait au prix de l'utilisation des produits financiers. Il doit s'adapter en fonction des ressources de la population.

Kumar et al. (2007), pour leur part, ont aussi identifié trois dimensions conditionnant l'accès financier : *l'accès physique, l'abordabilité et l'éligibilité.*

- _ L'« **accès physique** » correspond au nombre et à la convenance des points de services ;
- _ L'« **abordabilité** » fait référence aux coûts associés à l'utilisation des services ;
- _ L'« **éligibilité** » se réfère aux conditions requises pour obtenir les services financiers.

c) Les rôles de l'accès financier et de la microfinance

L'accès financier permet à un individu de vivre sans se soucier de la manière à laquelle il va financer ses activités économiques en cas de besoin.

Burritt (2006) postule que l'accès aux services financiers tels que l'épargne, le crédit, les transactions et l'assurance aide à construire des actifs et à réduire la vulnérabilité en régularisant la consommation et en atténuant les risques.

La microfinance, en desservant les microcrédits et les microépargnes aux habitants au bas niveau de l'échelle du revenu, contribuerait donc à l'expansion de l'accès financier et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie de ces habitants.

Banerjee et al. (2013) montre que les microcrédits, en faisant référence à de petits ou à de micro montants de crédit, permettent aux ménages d'emprunter sur leurs revenus futurs pour leur consommation actuelle. Ils expliquent également que le microcrédit permet d'accroître l'investissement dans les entreprises ou encore d'augmenter les dépenses de santé et d'éducation.

Les IMF, tout en veillant à accomplir son rôle social (servir les services financiers aux pauvres), doivent également s'assurer de sa viabilité à long terme (assurer sa rentabilité financière). L'arbitrage entre ces deux objectifs a suscité un débat sur le rôle du secteur de la microfinance.

1.2.2. Le schisme de la microfinance

Face au double objectif (performance sociale et performance financière) auquel les IMF devraient réaliser, deux écoles de pensée s'opposent sur l'orientation la plus adaptée à celles-ci dans leur fonctionnement : l'approche institutionnaliste et l'approche *welfariste* (Berguiga, 2007).

Alors que l'école welfariste (approche basée sur le bien-être) cherche à rejoindre les individus plus pauvres, soit des clients généralement plus risqués et moins accessibles en se penchant du côté de l'objectif social, l'école institutionnaliste, quant à elle, s'oriente vers l'objectif financier en essayant d'encourager l'intégration de la microfinance au sein du système financier formel et cherche donc l'autosuffisance financière des IMF quitte à réaliser une exclusion massive des clients les plus pauvres parmi les pauvres (Berguiga, 2007; Doumbouya & Kamalan, 2008). Derrière cette opposition, ce sont deux visions de la société qui s'affrontent, l'une à tendance socialiste, l'autre à tendance libérale (Doumbouya & Kamalan, 2008).

a) Approche welfariste

Cette approche, à tendance socialiste, accordent plus d'importance à la réduction de la pauvreté dans les activités effectuées par les IMF. L'école welfariste cherche alors dans ce cas à mesurer d'abord la pauvreté. Pour cette école, une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle n'atteint pas un minimum de satisfaction raisonnable d'une « chose », un minimum de bien-être économique (Berguiga, 2007). Cependant, vu la difficulté de mesure de ce bien-être, l'approche welfariste cherche à desservir les plus pauvres qui sont en général les plus risqués et moins accessibles (Asselin et Anyck, 2000 cité in Berguiga, 2007). En se servant des subventions, les IMF, selon l'école welfariste, doivent avant tout chercher à améliorer rapidement les conditions de vie de leurs clients de par les microcrédits qu'elles fournissent.

Cependant, cette approche n'a pas connu un très grand succès. Avec un taux de remboursement en dessous de 50 % et des coûts de fonctionnement assez élevés, elle a conduit certains IMF à l'échec pouvant même aller jusqu'à la disparition de celles-ci (Berguiga, 2007).

Faisant suite à cela, de nombreuses critiques se sont alors emportées à l'encontre de cette école conduisant à l'apparition d'une nouvelle approche qui est désormais prête à mettre plus de poids au côté financier des IMF.

b) Approche institutionnaliste

Également appelée approche de « marché financier », l'approche institutionnaliste est une approche soutenue par la Banque Mondiale et les Nations Unies. Son objectif est d'accroître les activités de la microfinance en cherchant à intégrer celle-ci dans le système financier formel en vue d'atteindre davantage la majorité des pauvres.

Avec la reconnaissance de la rareté des fonds (insuffisance des ressources fournies par les bailleurs de fonds pour financer des activités de grande envergure) et dans la perspective de rendre les IMF de moins en moins dépendantes des subventions, les institutionnalistes pensent que les IMF doivent obligatoirement passer par l'autonomie financière pour assurer leur pérennité tout en maximisant leur efficacité et leur productivité.

En résumé, pour cette approche, l'accent est essentiellement mis sur l'évaluation de la performance du point de vue de l'institution plutôt que du point de vue des clients. L'autonomie financière est ainsi considérée comme une condition nécessaire pour réaliser la mission sociale (*Ibid.*).

1.2.3. Les limites théoriques de la microfinance

Bien qu'elle se présente à première vue comme étant un outil indispensable pour la lutte contre la pauvreté en améliorant les conditions de vie de ses bénéficiaires, la microfinance a été néanmoins assujettie à quelques reproches et incertitudes concernant son utilité.

Servet (2006) souligne que la microfinance n'est que « théoriquement » destinée aux pauvres. Il argue ses propos par le fait que les institutions de microfinance partagent une

même clientèle avec les banques commerciales. Dans ces cas, le fossé entre une clientèle bancaire supposée riche et une clientèle microfinancière supposée pauvre n'est que hypothétique et injustifié.

Doumbouya et Kamalan (2008), pour leur part, ont affirmé qu'en observant attentivement les « bonnes » pratiques de quelques institutions de microfinance modèles, la microfinance serait elle-même à l'origine et peut aussi amplifier de nombreux phénomènes d'exclusion et de discrimination.

Après avoir observé la place que les différentes approches théoriques ont accordée à la microfinance, nous pouvons tout de même tirer une conclusion positive malgré les quelques critiques à son encontre. En pratique, la microfinance, de par sa capacité à étendre l'accessibilité financière dans les PED, peut financer les activités économiques des plus démunis. Mais saurait-elle capable d'apporter sa part dans la croissance en finançant les investissements des petits agriculteurs se trouvant généralement en milieu rural ? Telle est la question qui se pose dans le cadre de cette étude.

1.3. La place de l'agriculture dans la pensée économique

1.3.1. Quesnay et le modèle physiocratique

Courant français qui s'est émergé vers les années 1750 et représenté principalement par François QUESNAY, la physiocratie a connu son apogée au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Dans son modèle (Quesnay, 1766), la société est composée de trois classes :

- _ Les propriétaires fonciers (ceux qui détiennent les terres) ;
- _ Les artisans ou industriels (ceux qui fabriquent les outils et les meubles) ;
- _ Les paysans (ceux qui travaillent la terre, les producteurs terriens).

Les physiocrates se sont d'abord intéressés à la relation entre la croissance économique (Richesse des nations) et l'agriculture (La Terre), ensuite à la répartition de la richesse créée entre les différentes classes de la société. Ils pensent que l'accumulation de la richesse se base sur l'accumulation de la valeur agricole, que seule la production agricole peut produire de la richesse.

Le concept de « **Produit Net** » a été alors adopté par ce courant pour désigner le surplus ou le bénéfice agraire qui provient de l'exploitation d'une Terre généreuse et miraculeuse.

Selon Quesnay, la classe des paysans serait la seule classe capable de dégager ce Produit Net. C'est la seule classe qualifiée de « fertile », les autres étant considérées comme des classes « stériles ». Ces dernières bénéficieraient seulement de la répartition du produit net ressorti par les paysans :

- _ Les propriétaires fonciers mettent leurs terres à la disposition des paysans et reçoivent en contrepartie une part du produit net dégagé ;
- _ Les artisans fabriquent des outils de travail (machette, etc.) qu'ils remettent aussi aux paysans en échange d'une part du produit net ;
- _ Les propriétaires fonciers donnent également une fraction de leur produit net aux artisans en échange de certains meubles (tables, chaises, etc.)

En résumé, selon les physiocrates, la richesse d'une nation trouve donc son origine dans l'agriculture. Cependant, on peut reprocher à ce courant de pensée le fait de restreindre l'économie au seul secteur agricole et de ne pas considérer les autres secteurs d'activités non-agricoles qui peuvent également être sources de richesse.

1.3.2. Lewis et le dualisme économique

Lewis (1954), dans son modèle de développement, met en avant la spécificité des pays en développement. En effet, ces derniers seraient caractérisés, selon lui, par la présence d'une « **économie duale** » où deux secteurs d'activités coexistent : un secteur traditionnel de subsistance (l'agriculture et les activités informelles) et un secteur moderne (les industries capitalistes). Le premier est caractérisé par une faible productivité disposant d'une main d'œuvre en abondance que Lewis qualifierait même d'illimité vu la forte croissance démographique dans les PED tandis que le second, lui, est caractérisé par une forte productivité disposant des techniques de production modernes. De ce fait, le surplus de main d'œuvre ou ce que Lewis appelle « *surplus de travail* » du secteur traditionnel (une main d'œuvre de bon marché), en migrant vers le secteur moderne, peut soutenir la croissance économique en faisant augmenter la production de ce dernier.

Dans cette approche, le secteur traditionnel dont notamment l'agriculture servirait seulement donc de réservoir de main d'œuvre au secteur moderne qui est principalement le moteur du développement économique capable d'investir de façon productive.

Kendo (2012) ajoute à cela que « l'augmentation de la production agricole est essentielle et nécessaire dans les pays où l'agriculture est un des vecteurs principaux de la croissance économique. Sa promotion et l'amélioration de son apport se doivent non seulement d'être valorisées mais aussi d'être vulgarisées au sein de ces économies ».

Si telles en sont les idées se débattant dans la très vaste littérature théorique, qu'en est-il maintenant des études empiriques réalisées en ce qui concerne la matière ?

Section 2 - Littérature empirique

S'inspirant de ces diverses pensées théoriques, beaucoup d'auteurs se sont mis à vérifier leur validité empirique en utilisant les données observées de la pratique. D'autres se sont seulement mis à découvrir de nouvelles relations entre phénomènes économiques qui, jusque là, n'étaient pas évidentes. Pour ce travail, les points suivants seront retenus :

- Les impacts du développement financier ;
- Les impacts de la microfinance ;
- Les impacts de la croissance agricole.

2.1. Les impacts du développement financier

En s'appuyant sur les approches théoriques précédemment présentées, de nombreuses études empiriques ont été réalisées dans le but de démontrer la contribution positive du système financier à la croissance économique. Nous entendons ici par système financier l'ensemble incluant les banques commerciales et le marché financier. Dans le résultat de la plupart des études, la corrélation entre les deux se révèle positive, mais leur différence réside au niveau du sens de la causalité.

L'étude de Goldsmith (1969) a été l'une des principaux œuvres mettant en relation le développement financier et la croissance de l'économie. Sa recherche s'est réalisée sur la base

d'un échantillon de 35 pays au cours de la période 1860-1963. Avec cet échantillon de 35 pays, incluant les pays développés et en développement, il a déterminé le ratio d'interrelation financière (*Financial interrelation ratio*). Cet indicateur mesure la corrélation entre le développement financier et le niveau du développement économique. Il a pu ainsi démontrer l'existence d'une liaison, qui serait positive et significative, entre le secteur financier et le secteur réel par l'intermédiaire de l'efficacité et le volume des investissements mais le sens de la causalité n'a pas été, toutefois, analysé dans son étude (Cité in Demirguc-Kunt & Levine, 2001).

King et Levine (1993), en tentant de combler les lacunes de Goldsmith, ont également essayé d'étudier la relation qui existe entre développement financier et croissance économique à travers une analyse économétrique (Cf. Annexe B). Ils ont démontré, à cet effet, que les différents indicateurs du développement financier qu'ils ont choisis sont positivement et significativement corrélés avec les indicateurs de croissance économique dans 77 pays en développement pour la période 1960-1989. Les travaux de ces auteurs ont abouti au fait qu'il existerait une corrélation non seulement positive mais aussi significative entre le développement financier et la croissance économique dans les pays étudiés. L'existence d'un lien de causalité a été également mise en évidence dans leur étude tout en confirmant au passage une hypothèse de la théorie néolibérale qui postule que le secteur financier affecte l'activité réelle via les investissements et la productivité. Ainsi, un penchant schumpétérien se révèle à l'issue de cette étude sur le rôle essentiel que joue le banquier dans l'allocation des ressources.

Si généralement la corrélation fait l'unanimité, le sens de la causalité en revanche suscite de nombreux débats. Certains auteurs reprochent à King et Levine leur méthodologie.

Raffinot et Venet (1998), pour leur part, ont analysé la relation secteur financier/secteur réel pour la période 1970-1995 sur 7 pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine ou UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo, la Guinée Bissau étant exclu de l'échantillon compte tenu de son intégration récente), une zone monétaire homogène. Ils ont utilisés comme indicateurs de développement financier : le ratio Masse monétaire (M2)/PIB, le ratio Quasi-monnaie/M2, l'encours nominal de crédit au secteur privé et l'encours réel de crédit par habitant, tandis que le développement est mesuré par le PIB réel par tête. L'étude conclut l'existence d'un impact positif du développement financier sur la croissance de la sphère réelle. Cependant, les tests de causalité au sens de Granger indiquent l'absence de causalité significative pour le cas du Niger, tandis

que pour le Togo, le lien unidirectionnel va plutôt dans le sens secteur réel vers secteur financier. Pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal, le sens de la causalité va du secteur financier au secteur réel.

Esso (2009), à l'instar des travaux de Raffinot et Venet (1998), a lui aussi mené une étude, dans les pays de l'UEMOA, sur les relations qui pourraient exister entre le développement financier et la croissance économique d'une part et entre le développement financier et les inégalités de revenus entre les pays membres d'autre part, sur la période 1960-2002. Pour cela, il a utilisé une formalisation économétrique fondée sur des méthodes de spécification et d'estimation propres aux données de panel. Les indicateurs de développement financier pris en compte sont au nombre de quatre : le ratio des crédits au secteur privé sur le PIB, celui de la masse monétaire (M2) sur le PIB, le ratio des passifs liquides du secteur financier sur le PIB et celui des réserves liquides des banques sur les actifs des banques. Pour l'indicateur d'inégalité de revenus, l'auteur a utilisé le rapport du PIB par tête d'un pays quelconque de l'UEMOA à celui de la Côte d'Ivoire (la Côte d'Ivoire est donc considérée comme référence pour les pays étudiés).

En ce qui concerne la relation finance-croissance, l'étude d'Esso a révélé que l'effet de la finance n'est significatif que dans trois pays : le Bénin, le Mali et le Togo. De plus, si cet effet est positif pour le cas du Mali, il est en revanche négatif pour le cas du Bénin et du Togo. Il a trouvé également que le test de causalité s'est révélé insignifiant pour le cas du Niger, il n'y aurait donc pas aucun lien significatif entre les deux variables pour ce pays.

Pour le cas de la relation finance-inégalité de revenus, il convient de souligner que l'auteur a utilisé exclusivement le ratio des crédits au secteur privé sur le PIB pour l'indicateur du développement financier pour une raison justifiée. Ainsi, l'étude a conclu que l'effet du développement financier est négatif (augmentation des écarts) à court terme mais assure l'égalité dans le long terme.

Aucune de ces études n'intègre le secteur de la microfinance dans le modèle. Il convient alors tout de même de recenser les quelques travaux prenant en compte ce secteur qui est d'ailleurs le principal objet de cette étude.

2.2. Les impacts de la microfinance

2.2.1. Sur la croissance économique

Kamalan (2006), en s'intéressant sur la contribution des IMF à la croissance économique des pays d'Afrique de l'Ouest, a conclu que les IMF n'ont que peu d'influence au développement des institutions financières du secteur formel en ce qui concerne la capacité à accroître la création et la mobilisation de l'épargne et n'ont donc également que peu d'influence sur la croissance. Pour arriver à cette conclusion, il n'a pas fait une étude économétrique directe. Il est juste parti des conclusions des analyses de Raffinot et Venet (1998) et celles de King et Levine (1993) abordées plus haut pour essayer de critiquer la pertinence du choix de PIB comme grille d'étude de l'influence des IMF sur le développement économique de ces pays. Car en comparant les données de crédits et d'épargne des IMF avec celles des banques commerciales sur la période 1996-2004, il constate que le poids de la microfinance est très négligeable.

Mbaye (2013) a, quant à lui, tenté de mesurer l'impact macroéconomique de la microfinance sur la croissance économique au Sénégal sur la période 1980-2011. L'objet de son étude est alors de mesurer cet impact à travers une étude économétrique. L'enjeu est de voir quelles sont les implications possibles en termes de politique de promotion du secteur pour un pays qui a été l'un des premiers à se doter d'un ministère de la microfinance. Les résultats obtenus sur la base de ses régressions montrent une influence négative de l'indicateur retenu, le volume de l'encours de crédit des IMF, sur le taux de croissance du PIB. Cependant, selon toujours cette étude, à long terme, l'encours de crédit a un impact positif sur la masse monétaire au sens de M2 de l'année suivante, variable qui influe sur le taux de croissance de l'année en cours. On peut donc parler d'un impact indirect de la microfinance sur la croissance du PIB en ce sens que l'effet est différé.

Voninirina (2014) a étudié l'impact de la microfinance sur l'économie rurale à Madagascar. L'étude consistait alors à analyser l'impact des activités de microfinance au niveau de l'économie rurale et cela en se concentrant sur la demande (i-e sur les bénéficiaires). Toutefois, l'étude d'impact s'est limitée à celle du microcrédit sur les micro-entreprises rurales hors agriculture, élevage et pêche. Pour réaliser cette étude, elle a utilisé la méthode qualitative dans l'évaluation de la perception de l'impact du microcrédit sur les activités de production en interrogeant les dirigeants des micro-entreprises rurales avant d'effectuer une analyse économétrique à partir des données issues de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le

Secteur Informel (ENEMPSI) effectuée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) en 2012. Les données utilisées couvrent la période de décembre 2011 à novembre 2012. À l'issue de l'étude qualitative, elle a conclu que le microcrédit n'est pas le moyen de financement privilégié par les ruraux étant donné la prédominance de l'épargne des ménages et des dons et cela malgré quelques signes positifs après l'enquête. En revanche, en ce qui concerne les résultats de l'analyse économétrique, si le microcrédit impacte positivement sur l'achat des matières premières, le règlement des charges de fonctionnement, le niveau du chiffre d'affaires ainsi que la formalisation des micro-entreprises rurales, il n'a cependant pas d'impact sur l'investissement de ces dernières.

2.2.2. Sur la pauvreté

a) *La microfinance comme outil de réduction de la pauvreté*

Khandker (2005) a mené une étude au Bangladesh. Celle-ci s'est concentrée sur 1640 ménages qui sont répartis dans 29 villages. Son étude s'est étalée sur la période 1991-1998. Elle a montré que les clients des IMF connaissaient une baisse de 3 % par an de leur taux de pauvreté, dont 2 % pouvant être attribués à l'effet de la microfinance. En ce qui concerne tous les villages en entier, l'étude a enregistré une réduction annuelle de 2,5 % du taux de pauvreté, dont 1 % est attribué à la microfinance (Cité in Falcucci, 2012).

Koloma (2007) a réalisé une étude au Mali pour établir la relation qui existe entre la microfinance et la pauvreté. Son échantillon est seulement composé de femmes en distinguant celles étant des clients de plus de deux ans, ceux depuis un an ceux qui viennent tout juste d'adhérer aux IMF. Le résultat s'est révélé concluant en affichant un impact positif mais qu'il serait visible seulement sous une certaine condition. Une plus longue présence dans le programme serait donc nécessaire. L'impact sur la pauvreté est ainsi d'autant plus fort que la période d'adhésion est longue (*Ibid.*).

b) *La microfinance comme facteur de pauvreté*

Si la microfinance est considérée principalement comme un outil de lutte contre la pauvreté, certains auteurs ont quand même avancé qu'au contraire, elle peut enfoncer encore plus ses bénéficiaires dans l'extrême pauvreté. En effet, l'utilisation des microcrédits peut les conduire au surendettement. Avec une période de remboursement généralement courte et un taux d'intérêt

élevé, les emprunteurs ont tendance à contracter de nouveaux crédits pour honorer leur dette (il s'agit du phénomène appelé endettement croisé des clients).

Héliès (2007), en étudiant les ménages ruraux du Sud de l'Inde qui sont des clients des IMF locales et essentiellement des ouvriers agricoles et de très petits paysans, est parvenu à conclure que le surendettement est un chemin vers l'extrême pauvreté (Cité in Doumbouya & Kamalan, 2008).

c) Paradoxe de la microfinance

Doumbouya et Kamalan (2008) ont étudié l'incidence de la microfinance sur la pauvreté pour le cas du Bénin et de la Guinée sur la période 1997-2005. Pour cela, ils ont effectué des régressions linéaires puis des tests de corrélation non paramétriques par la méthode de Kendall puis par celle de Spearman. L'indice de développement humain (IDH) a été retenu pour mesurer la pauvreté. Pour la microfinance, ils ont retenu trois variables : les bénéficiaires directs du crédit (les emprunteurs), les bénéficiaires totaux (les emprunteurs et les bénéficiaires indirects : famille, etc.) et finalement le taux de pénétration des microcrédits (le rapport entre l'effectif des bénéficiaires totaux et la population totale). Les résultats de l'étude ont révélé qu'aucune relation de corrélation forte n'est mise en évidence dans les méthodes utilisées. Ils ont découvert que les indicateurs de la microfinance dans ces pays n'ont cessé de croître alors que certains indicateurs de base du développement humain comme les revenus, la santé et l'éducation n'ont relativement guère progressé ou sont en régression. Ils ont donc conclu que le lien entre la microfinance et le développement reste ambigu tout en avançant que : « Cette autopsie au Bénin et en Guinée permettra de conclure que la microfinance est loin d'être l'outil (magique) destiné à réduire la pauvreté dont on vante encore les mérites. La microfinance est certes une innovation financière, mais son lien avec le développement serait flou ».

Certaines études d'impact jugées très optimistes soutiennent que l'accès aux microcrédits contribuerait à une amélioration des revenus des clients cibles. D'autres études jugées pessimistes, soutiennent que la microfinance aurait une contribution négative sur les revenus des clients cibles. Dans le cas optimiste, le surplus de revenu issu des microcrédits peut être utilisé à des fins productives. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à la contribution de ces services de la microfinance au développement du secteur agricole qui, lui, peut à son tour soutenir la croissance économique surtout dans les PED. Il nous est paru alors

intéressant d'observer les études mettant en évidence l'apport du secteur agricole à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

2.3. Les impacts de la croissance agricole

2.3.1. Sur la croissance économique

Tiffin et Irz (2006), dans leur étude, a étudié la relation entre la valeur ajoutée agricole et la croissance économique de plusieurs pays. Ils ont effectué un test de causalité de Granger bivarié pour analyser la relation de causalité entre ces deux variables. Ils concluent que l'agriculture soutient effectivement la croissance économique pour les PED mais la relation n'a pas été mise en évidence pour le cas des pays développés (Cité in Awokuse, 2009).

Awokuse (2009) a étudié le rôle de l'agriculture sur la croissance économique en analysant les données issues de 15 pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Il a utilisé un modèle autorégressif à latency distribuée ou ARDL (Autoregressive Distributed Lag). L'étude a montré que l'agriculture est effectivement un moteur de croissance pour ces pays.

2.3.2. Sur la pauvreté

Cervantes-Godoy et Dewbre (2010) sont parvenus à conclure que plus on investit dans l'agriculture, plus la croissance est forte et plus la pauvreté recule. Leur étude s'est portée sur 25 pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) durant la période 1980-2005 et cela en effectuant une simple comparaison de l'évolution du PIB agricole (rendements de la terre, du travail et du capital utilisés dans l'agriculture) et de l'IDH pour chacun des pays retenus.

Ce chapitre nous a donc éclairé la place du système financier global, la microfinance y compris, et son rôle à jouer au niveau du secteur réel et celui de la pauvreté à travers les diverses études aussi bien théoriques qu'empiriques qui se sont succédées dans le passé. Il convient maintenant, dans le cadre du prochain chapitre, de passer à l'observation concrète de la réalité.

Chapitre 2 : Évolution de la microfinance dans le monde

Ayant connu une phase d'expansion sans précédent ces dernières décennies, le secteur de la microfinance a connu une véritable mutation depuis son existence. Ce chapitre sera, à cet effet, consacré à l'analyse de cette évolution en commençant tout d'abord par une description du secteur et son environnement dans la première section avant d'entamer l'observation de l'évolution de la place de la microfinance dans les PED dans la deuxième et dernière section.

Section 1 - Généralités sur la microfinance

Dans cette section, il sera question tout d'abord d'apporter un aperçu général de ce qu'est la microfinance. Nous retiendrons ainsi les différents points suivants :

- Essai de définition et rôle de la microfinance ;
- Les produits de la microfinance ;
- Les différentes formes d'IMF et leur fonctionnement.

1.1. Essai de définition et rôle de la microfinance

La microfinance désigne le secteur financier qui se trouve à mi-chemin entre le secteur financier formel traditionnel (composé généralement par la banque centrale, les banques commerciales et autres établissements de crédit) et le secteur financier informel. En tant que telle, elle sert donc également d'intermédiaire financier entre agents économiques, à travers les établissements communément évoqués sous le terme d'Institutions de Microfinance (IMF), en leur fournissant des services financiers, à la différence que ceux-ci sont principalement destinés aux agents se trouvant en bas de l'échelle du revenu et qui sont donc exclus du secteur financier formel.

Boyé et al. (2006) définit la microfinance comme « l'ensemble des services qui sont proposés à des individus qui n'ont pas accès aux institutions financières classiques ».

Selon Burritt (2006), la microfinance est la provision d'une variété de services financiers à ceux qui sont exclus du système formel pour des motifs d'ordre financier, social, culturel et de genre.

Selon l'article 3 de la Loi N° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance malgache : « Est définie comme activité de microfinance, l'offre à titre habituel de services financiers de proximité à des personnes physiques ou morales n'ayant généralement pas accès au système bancaire traditionnel. Ce sont des services d'épargne et de crédit qui sont nécessaires pour promouvoir ou soutenir des activités génératrices de revenus permettant à cette catégorie de population d'améliorer son niveau de vie, d'atteindre une meilleure intégration sociale et d'accéder à un développement humain durable ».

La microfinance permettrait donc aux exclus du système financier traditionnel (le secteur bancaire entre autres) d'accéder à des services financiers, constitués principalement de microcrédits. Mais d'autres services sont également possibles dans les systèmes les plus développés tels que les épargnes de petits montants, les transferts de fonds ou encore les instruments de paiement (chèques, virements, ...).

La microfinance doit ainsi agir principalement dans les pays faiblement bancarisé où le nombre de personnes ayant accès aux services bancaires est encore assez faible. C'est le cas de la majeure partie des PED. Selon Sangaré (2008), de multiples raisons peuvent expliquer pourquoi un nombre important de la population n'a pas accès aux banques :

- Les montants demandés trop faibles : les montants des besoins en crédit ou en épargne des individus concernés s'élèvent le plus souvent à un niveau très bas pour intéresser les banques qui ne savent pas les gérer de façon rentable ;
- Les garanties jugées insuffisantes : avec niveau de revenu assez faible pour la plupart de la population, leur accorder des prêts serait un énorme risque pour les banques ;
- L'éloignement : les réseaux bancaires dans ces pays sont généralement peu décentralisés pour atteindre la majeure partie des individus ;
- Les obstacles culturels : qui rendent difficile l'interaction entre les banques et une majorité de la population : une population analphabète aura beaucoup de difficultés face à la complexité des formulaires administratifs des banques.

Le secteur de la microfinance, comme il a été souligné un peu plus tôt, poursuit un double objectif dans son fonctionnement. Ces objectifs étant :

- **La performance sociale** : elle est liée au rôle primitif des IMF à savoir la satisfaction des besoins des pauvres, qui sont exclus du système financier traditionnel, en matière de services financiers. Ces IMF devraient ainsi opérer en cherchant constamment à améliorer les conditions de vie de leurs clients. Cet objectif se décline en trois principaux axes :
 - *Incitation à la production* : encourager les paysans à exploiter les ressources existantes par le biais d'octroi de crédits ;
 - *Accroissement de la productivité* : pousser les petits producteurs et les micro-entrepreneurs à intensifier leurs productions, donc d'améliorer leur rendement par des soutiens financiers ;
 - *Lutte contre la thésaurisation* : permettre à leurs clients de pouvoir conserver leur argent dans un endroit sûr tout en leur faisant bénéficier des intérêts. La thésaurisation étant la conservation d'argent (forme d'épargne) dans un endroit trop risqué par exemple sous les matelas, les oreillers, etc. sans les faire fructifier.
- **La performance financière** : en tant qu'entreprise, les IMF cherchent également à faire perdurer leurs activités. Elles peuvent, à cet effet, garantir leur rentabilité financière et cela au détriment de leurs clients. En effet, les IMF, pour atteindre l'autosuffisance financière à long terme et donc pour assurer leur viabilité (capacité à couvrir de façon autonome leurs coûts opérationnels), sont obligées de pratiquer des taux d'intérêt largement supérieurs à ceux pratiqués par le secteur bancaire traditionnel sur les opérations de crédit. Atteindre cet objectif permettrait aux IMF d'être de moins en moins dépendant des subventions.

Les IMF doivent ainsi trouver et conserver l'équilibre entre ces deux objectifs de façon à honorer leur rôle social tout en assurant leur viabilité financière.

Il convient tout de même de souligner que la microfinance ne s'agit pas tout bêtement de fournir des services financiers à tous les pauvres. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide en tant que telle à ces catégories de personne mais de leur donner les moyens de se développer soi-même. Dans ce sens, nous considérons le fait qu'il ne manquerait plus que du capital aux clients pour pouvoir démarrer leur activité productive.

1.2. Les produits de la microfinance

Les services mis à disposition des clients sont très variables d'une IMF à une autre. Néanmoins, le microcrédit (crédit d'un montant généralement faible), qui serait à l'origine de la microfinance, reste le point commun entre elles. C'est le produit phare du secteur au point que l'on a souvent tendance à l'assimiler au secteur de la microfinance lui-même. À côté, les IMF peuvent également fournir aussi bien des microépargnes que des microassurances. Et qu'à cela peuvent venir s'ajouter les services de transferts de fonds et éventuellement des services non-financiers.

Les microcrédits :

- Le crédit solidaire : le crédit est accordé à des groupes solidiairement responsables du remboursement. Ce système fonctionne sur la caution solidaire, donc la confiance, apportée par un groupe d'emprunteurs (de 3 à 20 personnes), tout le groupe étant responsable du remboursement des prêts accordés à un des membres ;
- Le crédit individuel : le crédit est accordé à une seule personne liée à une institution, moyennant une garantie matérielle ou la caution d'une autre personne. Les institutions concernées servent en général les plus riches parmi les pauvres, avec des montants plus élevés que dans le cas des crédits solidaires ;
- Le prêt villageois : il fonctionne de la même manière que le crédit solidaire mais il est seulement basé sur de plus grands groupes.

Le fonctionnement des premiers microcrédits (crédits solidaires) à la Grameen Bank (une des premières IMF) se présentait comme suit : on prête de l'argent à un groupe de cinq personnes, et il n'est plus possible pour le groupe d'emprunter à nouveau si l'une des cinq personnes échoue. Cela crée une dynamique de groupe en termes de responsabilité (afin que les autres membres puissent à nouveau emprunter), augmentant ainsi la viabilité économique de la Grameen Bank (Boyé et al., 2006).

Les microépargnes :

- L'épargne volontaire : c'est le service permettant volontairement aux individus de placer leur argent dans un endroit sûr tout en le faisant fructifier ;

- L'épargne obligatoire : il ne constitue pas vraiment un service financier proposé par les IMF. En fait, il s'agit une obligation pour les clients avant d'obtenir un crédit.

Les microassurances :

- L'assurance vie : elle consiste à verser une indemnité à la famille de l'assuré, ou à prendre en charge les obsèques du défunt ;
- La microassurance dommage : consistant à assurer des biens de production et le bétail. Par exemple, les paysans peuvent demander des crédits à une IMF pour l'achat d'un animal ou d'une machine, sous condition de contracter une police d'assurance ;
- L'assurance santé : elle consiste à prendre en charge le client en cas de problème de santé.

Les transferts de fonds :

En collaboration avec les grands services de transferts d'argent (Western Union, MoneyGram, etc.), les IMF permettent également à leurs clients de recevoir de l'argent en provenance de l'étranger.

Les services non-financiers :

Les services non-financiers offerts par les IMF sont en général des conseils et des formations en matière de technique de production pour les micro-entreprises ou encore pour les petits paysans agriculteurs. Diverses sensibilisations peuvent également faire partie de ces services surtout sur les questions de santé, d'hygiène et d'éducation. En fait, ces services non-financiers ont été conçus au départ pour donner aux clients ou aux membres les connaissances nécessaires afin qu'ils puissent faire bon usage de leurs emprunts, c'est-à-dire les utiliser efficacement à des fins productives.

1.3. Les différentes formes d'IMF et leur fonctionnement

1.3.1. Les formes d'IMF

Les IMF peuvent fonctionner différemment (en termes de logique, d'organisation et même d'objectifs) selon leur forme (on parle également de statut juridique). Cependant, ces formes peuvent varier selon le pays. Boyé et al. (2006) distingue généralement :

- Les coopératives ou mutuelles :
 - *Organisation* : les coopératives sont des groupements de personnes dotés de la personnalité morale et à but non lucratif, fondés sur le principe de solidarité et d'entraide. Elles reposent ainsi principalement sur les épargnes des clients ou membres (qui détiennent une partie du capital de l'IMF).
 - *Objectif* : elles s'attacheront à garantir à chacun de leurs membres les meilleures conditions d'emprunt.
- Les associations :
 - *Organisation* : les associations sont des organisations à but non lucratif fondées par des personnes qui s'associent pour produire des biens et services destinés à la collectivité et se présentent souvent sous forme d'Organisation Non-Gouvernementale (ONG). Elles n'ont généralement pas le droit de collecter d'épargne. Elles dépendent ainsi de diverses subventions et emprunts bancaires.
 - *Objectif* : elles poursuivent presque les mêmes objectifs que les coopératives.
- Les sociétés commerciales (ou à capitaux privés) :
 - *Organisation* : ce sont des sociétés formées par des actionnaires qui investissent des fonds pour former le capital social de la société dans l'optique de produire des biens et services et de dégager des bénéfices. Ce sont généralement des institutions financières non bancaires ou des banques de microfinance. Elles peuvent collecter d'épargne de la part de leurs clients mais se financent majoritairement du capital apporté par leurs actionnaires.
 - *Objectif* : elles privilégieront souvent la durabilité de l'institution (taux d'intérêt assez élevés et nombre d'emprunteurs maximal pour couvrir les coûts opérationnels et garantir une bonne croissance).

1.3.2. Source de financement des IMF

Pour financer leur activité d'exploitation, les IMF peuvent avoir recours à différentes sources de financement qui peuvent varier en fonction de leur forme ou statut juridique. Elles peuvent ainsi recourir à leur propre fonds (capital), à des emprunts auprès des banques commerciales, à des subventions de l'État ou encore des bailleurs de fonds et enfin à des dépôts des membres et des dépôts du public pour les coopératives et les sociétés commerciales (Boyé et al., 2006).

Pour autant, la majeure partie des IMF, même les plus grandes, dépendent beaucoup des subventions, ce qui n'est pas souhaitable pour garantir une meilleure viabilité financière dans le temps. « Une institution performante doit être capable d'aller s'approvisionner en capital sur un marché tout en gardant ses objectifs sociaux. » (Sangaré, 2008).

1.3.3. Les déterminants des taux d'intérêt des IMF

Selon le site officiel de la Grameen Bank⁵, il existerait trois types de coût qui déterminent les taux d'intérêt (sur les microcrédits) pratiqués par les IMF. Ce sont :

- **Le coût de financement** : c'est le coût lié au refinancement des IMF, généralement, auprès des banques commerciales. Il dépend de la situation économique et financière des PED ;
- **Le coût du risque** : lié au non-remboursement de certains emprunteurs ;
- **Les charges opérationnelles** : elles s'affichent généralement à des niveaux élevés compte tenu du montant réduit et de la durée courte des microcrédits, de la nécessité d'analyser en détail chaque projet. Elles incluent également les coûts de logistiques et administratifs associés à l'octroi des prêts et autres services.

Selon une information communiquée par le MixMarket (dans *Rendement du portefeuille médian*), le taux d'intérêt moyen mondial appliqué par les IMF s'élève à environ 28 % par an.

Si telles sont les caractéristiques générales du secteur de la microfinance et tous ses aspects environnants, il a connu tout de même un changement considérable depuis ses débuts, avant d'en arriver à son stade actuel, qui mériterait d'être observé.

⁵ www.grameen-credit-agricole.org

Section 2 - Évolution de la place de la microfinance dans les PED

Permettre à une partie importante de la population de sortir du cercle vicieux de la pauvreté constitue une problématique du développement largement partagée. Dès lors, on comprend l'intérêt suscité par l'émergence de la microfinance qui est définie comme étant l'ensemble des produits et services financiers destinés aux personnes exclues du système bancaire classique, notamment par manque de garantie. Le concept, relativement récent, n'est que l'institutionnalisation de pratiques traditionnelles assez anciennes. Sa place dans les PED a connu, à cet effet, une remarquable évolution qui mériterait d'être observée. Trois points sera ainsi considérés dans cette section :

- La microfinance et ses débuts ;
- La microfinance dans sa phase de croissance ;
- La microfinance comme outil nécessaire au développement économique.

2.1. La microfinance et ses débuts

2.1.1. De la finance informelle à la microfinance

La microfinance a existé sous différentes formes depuis bien longtemps. Il paraît même que les mécanismes informels de prêt et d'emprunt ont même déjà existé en Asie depuis plusieurs millénaires. La finance informelle prédominait encore en ces temps sous plusieurs aspects (les emprunts à la famille ou à des amis, les tontines⁶, etc.). Le constat de quelques limites de ces pratiques informelles (absence de statistiques sur les opérations, manque de contrôle, faible accumulation de l'argent qui circule rapidement) a fait naître les formes primitives de la microfinance. La microfinance commençait alors à prendre forme avec les premières coopératives de consommation de la deuxième moitié du XIX^e siècle. En 1849, Raiffeisen crée en Suisse la première société coopérative d'épargne et de crédit. En France, les frères Pereire sont à l'origine des premières expériences de mutualisme bancaire créant les Sociétés de Crédit Mutuel. Plus tard, dans les années 60-70, d'autres tentatives de banques publiques de crédit voyaient le jour dans les PED.

⁶ Les tontines désignent une pratique dans laquelle sont regroupés plusieurs épargnants qui versent chacun à périodicité convenue une somme fixée à l'avance et reçoivent tour à tour le produit des versements de l'ensemble des participants (Servet, 2006).

2.1.2. Du simple microcrédit à la microfinance

Si la pratique du microcrédit a connu un véritable succès à différents endroits du monde, autour des années 1980, c'est notamment grâce à un homme, celui à qui on attribue aujourd'hui sa création : le professeur Muhammad Yunus. C'est, en effet, lui qui a créé la première institution de microcrédit au Bangladesh : la Grameen Bank (la banque du village). Mais plus que l'initiateur de cette expérience, il est le penseur et le diffuseur de cette idée. Si le microcrédit a déjà été pratiqué sous diverses formes il y a longtemps, seul lui a su l'institutionnaliser. Cela lui a valu le prix Nobel de la paix en 2006.

Yunus était encore professeur d'économie à l'université de Chittagong lorsque la terrible famine de 1974 frappa le Bangladesh. L'idée d'observer plus clairement la réalité qui l'entoure lui vient à l'esprit lorsqu'il a commencé à prendre conscience du décalage qui existait entre sa salle de classe et le monde réel. « Je voulais comprendre la réalité qui entoure l'existence d'un pauvre, découvrir la véritable économie, celle de la vie réelle - et pour commencer celle du petit village de Jobra » s'exprima-t-il. Il raconte qu'il a eu l'idée du microcrédit à la suite de sa rencontre avec une marchande de paniers qui ne pouvait pas obtenir le crédit qui lui aurait permis d'acheter le bambou nécessaire à la fabrication de ses paniers. Sans ce crédit, elle était dépendante d'un fournisseur qui lui fournissait le bambou et lui rachetait ses paniers à un prix très faible (Gubert & Roubaud, 2005).

L'expérience de Jobra fut un succès. D'une personne, il est passé à un groupe de cinq, et bientôt à un village : tous ont pu rembourser en temps et en heure. Toutes les craintes concernant la solvabilité de ces catégories de personnes ont été vite mises de côté. De ces constats, il a commencé à élargir son action jusqu'à la création officielle de la Grameen Bank en 1976 avant que celle-ci ne soit transformée en banque indépendante par le gouvernement du Bangladesh en 1983.

Selon lui, dans son premier livre intitulé *Vers un monde sans pauvreté* (1997) : « Les pauvres peuvent sembler stupides, mais tout le capital humain existe en eux, latent. Il faut juste les aider à se débarrasser des couches successives de souffrance et d'humiliation, comme on pèle un oignon. Le crédit solidaire est l'outil financier leur permettant de découvrir et d'exploiter leurs talents ».

À la lumière de cette expérience, et avec l'adoption des politiques de libéralisation financière dans lesquelles les pauvres ont manifesté leur besoin en matière de services financiers, de nombreuses institutions de microcrédit sont nées vers la fin des années 80. De

plus, elles ont su diversifier leurs services, qui vont de la simple collecte d'épargne à l'octroi de crédits en passant par des assurances et des transferts d'argent. Ainsi, le terme « microfinance » a été progressivement adopté à la place du « microcrédit ».

L'offre des institutions de microfinance (IMF) ont, par la suite, commencé à intéresser largement les ménages à revenu faible et les micro-entreprises du secteur informel. En outre, dans un contexte de libéralisation financière croissante où les pauvres expriment un fort besoin pour les services financiers, la microfinance parvenait à prendre une place importante dans de nombreux pays, ce qui l'a fait entrer ainsi dans une phase de croissance remarquable.

2.2. La microfinance dans sa phase de croissance

Cette période a commencé depuis le milieu des années 80. Les pauvres n'ont pas seulement besoin de crédits mais également de l'épargne, de l'assurance et des services de transfert de fonds. Cette idée a poussé le secteur à élargir sa gamme de produits. La microfinance est devenue un outil indispensable pour les pauvres pour permettre d'améliorer leur source de revenu. La microfinance s'est ainsi éparpillée presque partout dans le monde. Le nombre des personnes ayant recours aux services du secteur n'a pas cessé de croître. Ce qui a engendré un accroissement massif des crédits offerts. Les États et les organismes internationaux ont commencé alors à présenter leur vif intérêt vis-à-vis de la microfinance.

2.2.1. Élargissement géographique

Connaissant un début spectaculaire, la microfinance commençait à toucher un nombre croissant de personnes partout dans le monde depuis le début des années 90. De grandes IMF ont été créées en Amérique Latine et en Asie. Le secteur a également démontré qu'il pouvait intéresser de nombreux pays, même certains pays développés (comme la France avec l'Adie), où le chômage et l'exclusion des systèmes bancaires classiques persistent au point de devenir des préoccupations économiques et sociales majeures.

La microfinance est arrivée un peu plus tard dans le continent africain mais elle a connu une énorme croissance jusqu'à dépasser même celle des autres continents. « Les IMF africaines sont parmi les plus productives au monde de par le nombre d'emprunteurs et d'épargnants par effectif du personnel. Les IMF africaines attestent également de niveaux

élevés de qualité de portefeuille, avec une moyenne de 4 % de portefeuille à risque de plus de 30 jours » (Lafoucade et al., 2005 cité in Bélisle, 2012).

2.2.2. Massification de l'offre de microcrédits

Après ses débuts florissants, la microfinance continue dans sa lancée en atteignant de nombreux clients au-delà de ceux réellement attendus. Selon Gubert et Roubaud (2005) : « Certes, le microcrédit a été conçu pour permettre aux plus pauvres d'accéder à un crédit leur permettant de posséder un outil de travail pour gagner leur vie. Mais, dans des contextes où le marché bancaire fonctionne de manière très imparfaite, les pauvres ne sont pas les seuls à être exclus du crédit. Le public susceptible d'être intéressé par un microcrédit va au-delà des plus pauvres. Parallèlement, les institutions de microcrédit ont intérêt à prêter aux emprunteurs les plus « fiables », au détriment des populations les plus pauvres ». Ce phénomène explique amplement la montée en puissance fulgurante du secteur caractérisée d'une part par la croissance exponentielle du nombre d'institutions et de points de vente et, d'autre part, par une massification de l'offre de crédit.

La Campagne du Sommet du Microcrédit dénombre 3652 IMF desservant plus de 200 millions de personnes en 2010 si cette même campagne n'a pu compter qu'à peine 8 millions de clients en 1997.

En 2014, on compte plus de 111,7 millions de personnes ayant recours à la microfinance pour les 1045 IMF ayant communiqué leurs données au MIX et un prêt moyen par emprunteur s'élevant à 718 USD. Le portefeuille de crédits est évalué à 87,1 Milliards USD (Baromètre de la microfinance, 2016).

Notons que l'effectif réel des IMF n'est pas précis et très variable d'une source à une autre du fait de la présence de nombreuses difficultés à recueillir les données exactes pour chaque pays. Mais certains auteurs affirment qu'il y aurait en totalité plus de 10 000 IMF dans le monde (Boyé et al., 2006).

2.3. La microfinance comme outil nécessaire au développement économique

Avec cette remarquable évolution, d'importants acteurs (les États et les organismes internationaux) voyaient en la microfinance un outil avec une forte potentialité pour éradiquer la pauvreté. Une étroite liaison avec le secteur bancaire traditionnel s'est avérée ainsi nécessaire pour assurer une meilleure performance des IMF.

2.3.1. La microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté

Actuellement, la microfinance est considérée comme l'un des outils les plus prometteurs en matière de réduction de la pauvreté (Sangaré, 2008).

La microfinance, par l'activité économique qu'elle autorise dans les foyers, génère un effet revenu, elle améliore consommation et épargne, au bénéfice des enfants en particulier et de leur éducation (Jeannin & Sangaré, 2008). De plus, cette augmentation du revenu pourrait jouer un rôle de catalyseur pour les investissements des micro-entrepreneurs, des artisans et même ceux des petits exploitants agricoles.

La microfinance a été reconnue par l' Organisation des Nations-Unies (ONU) comme l'un des moyens de réaliser un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le premier, à savoir la réduction de moitié de la pauvreté avant 2015 (ce qui a fait de 2005 l'*« Année internationale du microcrédit »*) sans pour autant parvenir à le réaliser dans nombreux cas de PED. Cependant, elle est toujours considérée actuellement comme étant l'un des meilleurs moyens permettant d'atteindre les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) avant 2030. De nombreux pays se sont ainsi concentrés sur la mise en place des conditions favorables au développement du secteur de la microfinance. Les subventions se sont alors accrues pour soutenir les activités des IMF. Mais les banques ont également trouvé leur bonheur dans ce secteur.

2.3.2. Une étroite liaison avec le secteur bancaire

Les banques commerciales, comme il a été mentionné précédemment, figurent parmi les principales sources de financement des IMF. La forte croissance de ces dernières ne les a pas donc laissées indifférentes et la relation entre la microfinance et le secteur bancaire

tendrait alors à s'affermir. Les banques commerciales ont commencé à éprouver leur vif intérêt vis-à-vis de la microfinance. Non seulement elles ont commencé à apporter leur soutien direct à la microfinance en finançant les IMF mais certaines sont même allées jusqu'à intégrer le secteur en fournissant directement les services de la microfinance pour leur propre compte.

Le secteur de la microfinance contribuerait donc à l'accroissement des activités du secteur bancaire formel rendant ainsi les pays plus enclin au développement économique.

Nous remarquons alors que le développement du microcrédit s'explique par les réformes du système financier issues de la libéralisation financière. Mais l'attrait croissant du microcrédit et son acceptation au niveau des institutions internationales masque cette association entre le microcrédit et la libéralisation financière.

L'évolution et le développement de la microfinance peut ainsi se résumer par le tableau suivant :

Tableau 1 : Évolution et développement de la microfinance

Période	Évènement
1975 - 1985	Émergence des premières organisations spécialisées dans le microfinancement mais qui restent financièrement dépendantes.
1985 - 1995	Naissance de grandes IMF, financièrement autosuffisantes et en lien avec les banques commerciales.
1995 - 2005	Manifestation de grands intérêts pour la microfinance, intégration des programmes de microfinance dans les programmes de développement économique avec une forte tension entre l'objectif de lutte contre pauvreté et celui d'autonomie financière des organisations.
Depuis 2005	Diversification des services de microfinance, croissance de la microfinance et sa pertinence à atteindre ses objectifs.

Source : Doumbouya & Kamalan, 2008

La microfinance moderne a connu cette phase d'expansion impressionnante, de ses débuts quasi expérimentaux jusqu'à l'obtention du statut d'instrument pour réduire la pauvreté,

grâce à l'intervention d'autres acteurs (les bailleurs de fonds à travers les subventions, les États à travers les cadres de régulation) qui ont fortement contribué à ce processus. Tous y voyaient en elle, un instrument capable d'améliorer notablement ou au moins de manière remarquée le bien être des populations démunies. La microfinance est devenue en trois décennies un outil de développement à part entière, de dimension mondiale et intégrée dans les politiques de réduction de la pauvreté (Doumbouya & Kamalan, 2008).

Conclusion de la partie 1

Conscient de la place importante accordée à la microfinance actuellement, cette partie avait pour objet l'analyse de l'évolution de ce secteur dans le monde après avoir établi un état des lieux des réflexions théoriques et des travaux empiriques effectués se débattant à ce sujet. Certes, nous avons soulevé que de nombreux idées se divergent sur le rôle accordé à la microfinance mais en s'appuyant sur les idées de base des premiers auteurs (Bagehot et Schumpeter) sur la relation finance-croissance et en se référant au succès des premières IMF, la légitimité de la microfinance a été plutôt soutenue. Ce qui l'a fait d'ailleurs connaître une croissance remarquable. Sa place a progressivement changé dans les PED, allant d'un simple service à destination d'un petit village jusqu'à devenir un outil de lutte contre la pauvreté adopté à l'échelle mondiale soutenu par les organismes internationaux. Cet engouement quasi-généralisé pour la microfinance contraste toutefois avec des connaissances insuffisantes sur sa véritable efficacité dans la pratique. Ainsi, la partie qui suit tentera d'apporter une infime partie de ces connaissances en analysant la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole à Madagascar, un de ses secteurs clés qui mérite d'être soutenu financièrement pour favoriser encore plus la croissance de l'économie malgache.

Partie 2 : Analyse du cas de Madagascar

Après la disparition de nombreuses banques de développement, faisant suite à la libéralisation financière des années 80 (Kéita, 2007), le financement rural, celui de l'agriculture en particulier, a connu une baisse considérable. Dès lors, le financement du milieu rural est devenu un défi d'envergure pour la majorité des PED en commençant à prendre de plus en plus de place dans les stratégies de développement économique.

Pour le cas de Madagascar, en 2013, les terres cultivables demeurent faiblement exploitées car les terres cultivées ne représentent que près de 6 % des terres cultivables du pays (WDI, 2016)⁷. De plus, les machines, équipements et tracteurs par 100 Km² n'ont fait que chuter entre 1970 et 2000 en passant de 12 à 3 unités (WDI, 2016). Nous pouvons penser que ces résultats peuvent être imputés au manque de financement de ce secteur. La microfinance, par ces services financiers, ne pourrait-elle pas y apporter ne serait-ce qu'une infime amélioration dans ce secteur ? Telle est la question posée par cette étude. Pour ce faire, le troisième chapitre présentera tout d'abord le contexte général dans lequel l'étude sera réalisée avant d'effectuer, dans le quatrième et dernier chapitre, l'analyse empirique de la situation malgache sur la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole.

⁷ World Development Indicators (WDI)/Banque Mondiale - Base de données mise à jour le 10 Août 2016.

Chapitre 3 : Contexte général de l'étude

Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite des données qui sera traité au prochain chapitre, il nous est paru indispensable d'observer, dans le cadre de ce chapitre, l'environnement dans lequel l'étude sera effectuée afin de pouvoir mieux comprendre ce qui pourrait influencer les résultats qui seront obtenus plus tard.

Section 1 - Contextes social, politique et économique

Avant d'aborder la question sur la microfinance à Madagascar, cette section a tout d'abord pour objet d'observer les conditions dans lesquelles vivent les IMF malgaches. Quatre points seront ainsi retenus à ce propos :

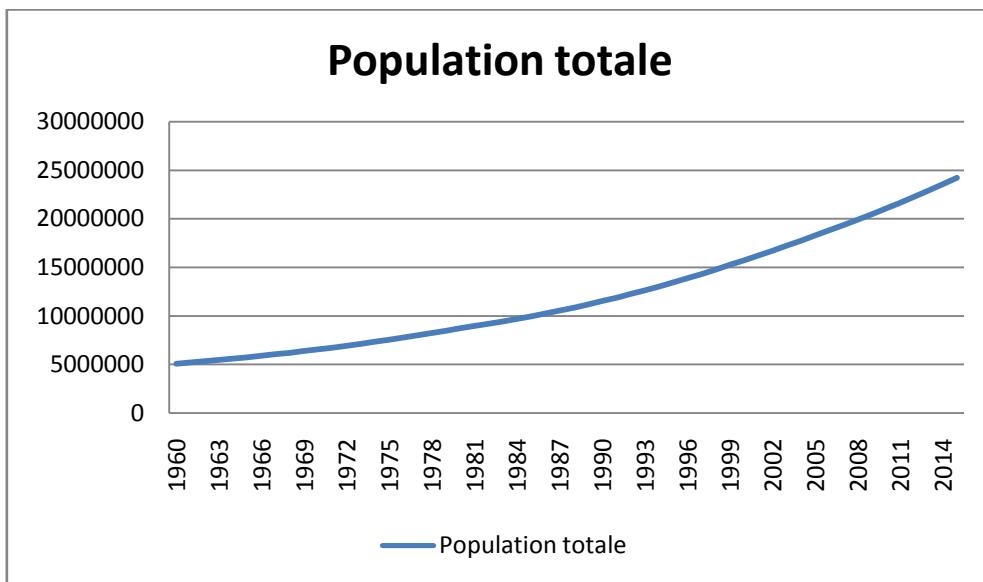
- La situation démographique ;
- Les situations économique et politique ;
- La situation du secteur financier ;
- La situation du secteur agricole.

1.1. Situation démographique

1.1.1. Une forte croissance démographique

Selon la base de données de la Banque Mondiale sur les indicateurs de développement mondial (WDI, 2016), la population totale malgache est estimée à plus de 24 Millions d'habitants en 2015 si celle-là n'est évaluée qu'à environ 12 Millions lors du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 1993 (Cf. Figure 1). En deux décennies, la population malgache a été multipliée par deux. La densité de la population est de 41,66 habitants par Km² pour l'année 2015.

Figure 1 : Évolution de la population totale malgache de 1960 à 2015



Source : Banque Mondiale, 2016

La figure 1 ci-dessus illustre très bien la croissance remarquable de la population malgache passant de seulement 5 Millions à plus de 20 Millions sur la période 1960-2015. La croissance démographique affiche un taux annuel variant entre les 2% à 3% et quelques depuis 1960. En 2015, ce taux s'est élevé à 2,8% si celui-ci atteignait les 3,2% en 1998.

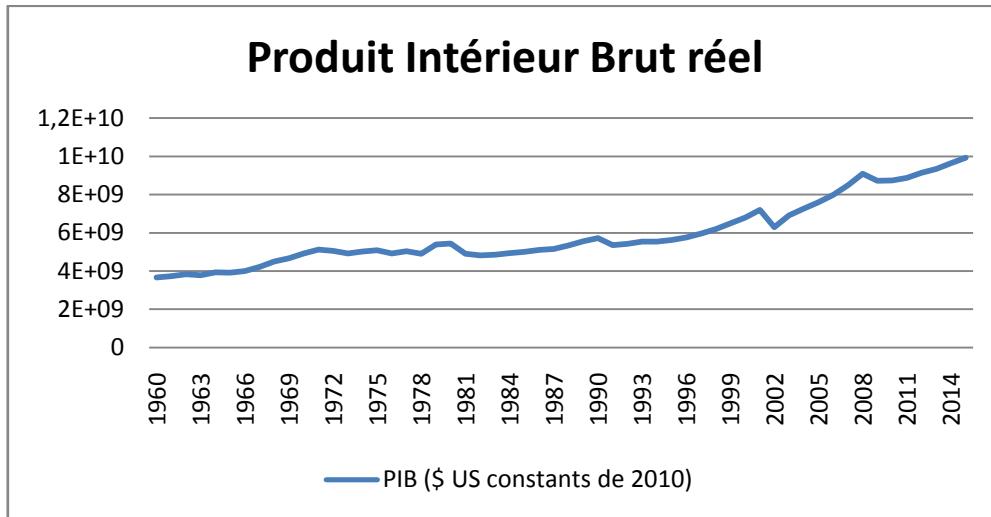
1.1.2. Population majoritairement rurale

La majorité de la population malgache se trouve en milieu rural. Selon la Banque Mondiale, la population rurale est représentée par environ 65% de la population totale en 2015. De plus, cette population rurale est jeune mais le manque de formation constitue toujours un obstacle. L'Enquête Permanent auprès des Ménages (EPM) effectué par l'INSTAT en 2010 a estimé que 37% des ruraux n'a pas fréquenté l'école et 88,3% n'a pas dépassé le cycle primaire et occupe des emplois peu qualifiés dont notamment l'agriculture qui occupe près de 80,5% de ces emplois. Ce qui fait de celle-ci un des secteurs à forte potentialité permettant d'améliorer la situation économique du pays.

1.2. Situation socio-économique

1.2.1. Croissance économique

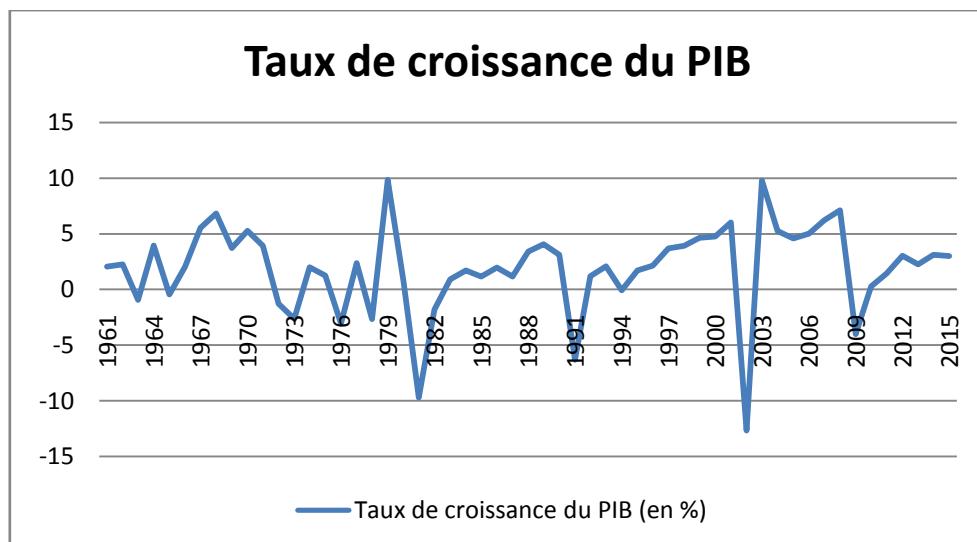
Figure 2 : Évolution du PIB réel malgache de 1960 à 2015 (USD constant de 2010)



Source : Banque Mondiale, 2016

La figure 2 ci-dessus montre comment le PIB malgache a-t-il évolué depuis 1960. Nous pouvons constater la très forte instabilité de cet indicateur macroéconomique qui croît et qui décroît à perpétuité.

Figure 3 : Évolution du taux de croissance réel du PIB de 1961 à 2015 (en %)



Source : Banque Mondiale, 2016

L'économie malgache a connu plusieurs bouleversements qui sont principalement imputables aux instabilités politiques auxquelles le pays doit faire face très souvent (1991, 2002 et 2009). Après le passage de la crise de 2009, certes, la situation économique a connu un fort ralentissement (baisse du commerce international, chute de la consommation d'énergie annuelle, etc.) mais elle commence actuellement à retrouver progressivement sa situation d'avant-crise mais peine encore à y arriver. Connaissant un taux de croissance réel annuel s'élevant à 3%, le Produit Intérieur Brut (PIB) malgache est estimé à 9,91 Milliards USD (au prix constant de 2010) en 2015 selon toujours la Banque Mondiale.

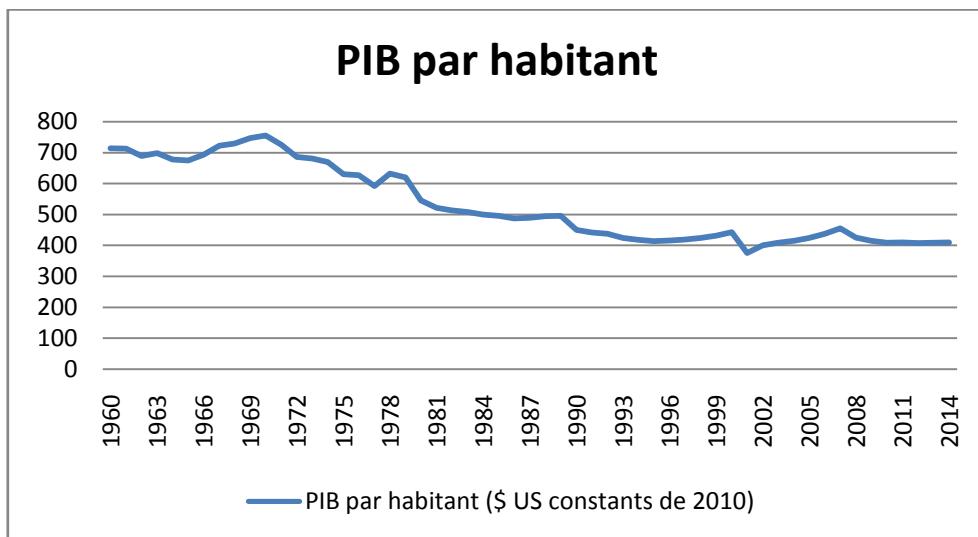
La croissance économique du pays est fortement tirée par le secteur secondaire (zones franches industrielles, agro-industrie, industries métallurgiques et du bois) qui a connu un taux de croissance estimé à 7,5% en 2015 par rapport à 2014. Le secteur tertiaire (banques, tourisme, assurances, bâtiments et travaux publics ou BTP), pour sa part, a connu une croissance de 3,6%. Le secteur primaire, quant à lui, se retrouve au dernier rang en n'ayant qu'un modeste taux de croissance de 0,7% en 2015 contre 3,3% en 2014 dû notamment aux chocs naturels (inondations et sécheresse) qui ont frappé le pays (TBE, 2016)⁸. Toutefois, selon la Banque Mondiale (WDI, 2016), pour l'année 2015, le secteur primaire représente 24% du PIB si les secteurs secondaires et tertiaires représentent respectivement 18% et 58% du PIB.

1.2.2. Pauvreté

Toujours classée parmi les pays les plus pauvres à faible revenu, Madagascar affiche un revenu annuel par habitant (ou PIB par tête) autour de 411 USD au prix courant en 2015 soit près de 409 USD au prix constant de 2010 (WDI, 2016) si celui-là s'est élevé à 754 USD (au prix constant de 2010) en 1971. En effet, le taux de croissance du PIB reste encore insuffisant (presque au même rythme que le taux de croissance démographique) pour satisfaire l'ensemble de la population, ce qui explique cette tendance à la baisse du revenu par tête (Cf. Figure 4).

⁸ Tableau de Bord Économique (TBE)/INSTAT - Étude nationale publiée trimestriellement, n°24 du Juillet 2016.

Figure 4 : Évolution du PIB par habitant de 1960 à 2015 (USD constant de 2010)



Source : Banque Mondiale, 2016

En 2014, Madagascar se positionne au 154^{ème} rang (sur les 188) dans le classement des pays en termes de développement humain selon le Rapport sur le Développement Humain (HDR, 2015)⁹ du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour un Indice de Développement Humain (IDH) assez faible de 0.510. Le taux de pauvreté (pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de 2 Dollars par jour) est estimé à 71,5% par l'INSTAT en 2014. La pauvreté persiste à Madagascar car non seulement les infimes gains obtenus à l'issue d'une période de croissance sont faiblement redistribués dans le milieu rural (où se trouve la majorité de la population) mais qu'à cela s'ajoute le faible rendement du secteur agricole qui, lui, devrait essentiellement soutenir l'économie malgache et contribuer à la réduction de la pauvreté.

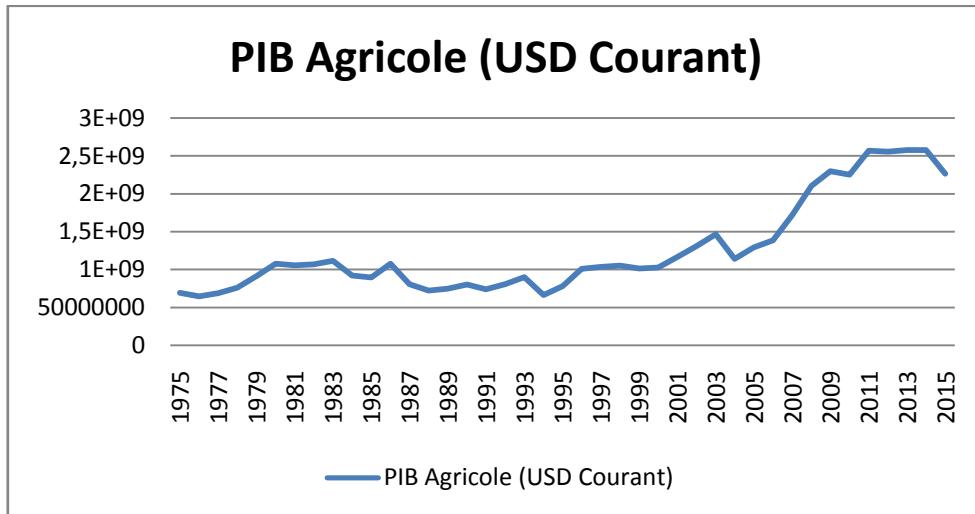
Tout en se mettant du côté de Schumpeter (1911) et ses poursuivants, pour améliorer la situation, le secteur financier pourrait jouer un rôle important en promouvant le financement des activités économiques du pays. La croissance économique devrait être tirée par la production des zones franches, les NTIC, les transports, le tourisme et le secteur du BTP mais surtout par l'agriculture.

⁹ Human Development Report (HDR)/PNUD - 2015

1.3. Situation du secteur agricole

1.3.1. Description du secteur

Figure 5 : Évolution du PIB agricole de 1975 à 2015 (USD courant)



Source : Banque Mondiale, 2016

La figure 5 ci-dessus représente l'évolution du PIB Agricole malgache (valeur ajoutée dégagée par le secteur agricole) qui est la production nette du secteur après avoir additionné tous les sortants et soustrait tous les entrants intermédiaires. Le secteur agricole englobe ici toutes les activités liées à la foresterie, la chasse, la pêche ainsi que les cultures et la production animale.

Le secteur agricole constitue un secteur essentiel qui mérite largement d'être soutenu dans les stratégies de développement du pays. Comme la majeure partie de la population se trouve en milieu rural (65%), ce secteur est le principal pourvoyeur d'emplois. Selon la Banque Mondiale, l'emploi dans l'Agriculture représente 75,3% du total des emplois à Madagascar en 2012 (WDI, 2016).

Cependant, force est de constater que la part de ce secteur dans le PIB total du pays peut encore être considérée comme faible. Comme mentionné précédemment, il ne représente que les 24% du PIB, largement derrière les services qui en représentent 58%. En effet, la croissance annuelle du secteur reste très instable due essentiellement aux différentes catastrophes naturelles qui frappent le pays et qui peuvent avoir des conséquences considérables sur la production du secteur. Et qu'à cela s'ajoute également la faible

productivité du secteur en lui-même causée par différents facteurs tels que le niveau technique des exploitants assez bas, les difficultés d'accès aux intrants, à l'eau et aux équipements et surtout les difficultés d'accès aux ressources financières (SNFAR, 2012)¹⁰.

1.3.2. Offre de financement du secteur agricole

Lapenu (2001) a distingué différentes possibilités de source de financement pour le secteur agricole malgache :

- Financement public :

L'État contribue au financement du secteur à travers les budgets alloués aux différents ministères concernés (Agriculture, Ressources Halieutiques et Pêche, Élevage, Environnement, Écologie et Forêts, Eau). Selon la Loi n° 2015-050 du 29 Décembre 2015 portant Loi des Finances pour 2016, ces ministères touchent environ 373 410 288 000 MGA, soit 7,2% du budget total.

- Financement privé :

– *Banques commerciales* : elles peuvent financer le secteur agricole de deux manières. Soit elles financent directement les exploitants agricoles (financement direct) soit elles financent les IMF qui, à leur tour, offrent les services financiers aux exploitants. La première forme reste toutefois limitée vu la situation des exploitants agricoles malgaches qui sont en majorité des pauvres exclus du système bancaire classique.

– *Entreprises agricoles* : ce sont des entreprises qui fonctionnent de manière particulière. Elles fonctionnent sous formes de filières intégrées avec les paysans producteurs. Elles financent les dépenses de ces derniers en contrepartie d'une partie pré-déterminée ou de la totalité même de la production obtenue.

– *Microfinance* : étant donné que la majeure partie des exploitants sont pauvres et donc exclus du système bancaire classique mais qu'à cela s'ajoute également la faible présence des banques commerciales en milieu rural, la microfinance devrait prendre une place importante dans le financement des activités des paysans.

¹⁰ Stratégie Nationale pour la Formation Agricole et Rurale (SNFAR)/Ministère de l'Agriculture - Document adopté au Conseil de Gouvernement du 11 Avril 2012.

1.4. Situation du secteur financier formel

Cette sous-section est conçue dans le but d'apporter un bref aperçu du secteur financier formel à Madagascar, un secteur qui peut conditionner le fonctionnement des IMF comme il a été déjà mentionné dans la première partie de ce travail (Cf. Chapitre 2). De plus, si la microfinance existe c'est « grâce » aux caractéristiques discriminatoires de ce secteur financier formel.

1.4.1. Description du secteur

Le système financier malgache est largement dominé par le secteur bancaire à tel point qu'il arrive souvent de ne faire aucune distinction entre les termes *secteur financier* et *secteur bancaire*. À côté des banques, le système malgache est également composé des compagnies d'assurance (assurances-dommages et assurances-vie) qui, elles, ne sont qu'aux premiers stades de leur développement. Mais le système malgache est dépourvu de marché boursier et le marché des capitaux reste très limité.

En ce qui concerne le secteur bancaire, le réseau reste encore faiblement déployé dans le pays. Les activités bancaires se concentrent principalement à la capitale. La majorité de la population est, de ce fait, privée de services financiers. Outre la Banque Centrale, le secteur bancaire malgache est formé de onze (11) banques territoriales, cinq (5) établissements financiers en activité selon le rapport annuel de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) en 2013.

- Les banques territoriales :
 - Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI) ;
 - Bankin'Ny Industria Madagascar (BNI) ;
 - The Mauritius Commercial Bank Madagascar S.A. (MCB) ;
 - State Bank of Mauritius Madagascar (SBM) ;
 - Banky Fampandrosoana ny Varotra - Société Générale (BFV-SG) ;
 - Bank Of Africa Madagascar (BOA) ;
 - Banque Industrielle et Commerciale de Madagascar (BICM) ;
 - AccèsBanque Madagascar ;
 - BGFI Bank Madagascar ;
 - Microcred Banque Madagascar ;

- Banque des Mascareignes Madagascar (BM).

- Les établissements financiers :
- Fonds de Garantie Malgache S.A. ;
- BNI-Leasing ;
- Business Partners International Madagascar SME Fund ;
- Institution Financière Régionale de l'Anosy ;
- Solidis.

1.4.2. Le secteur en quelques chiffres

Le secteur financier malgache apparaît nettement peu développé si nous nous attardons sur les chiffres communiqués par la Banque Mondiale (WDI, 2016) en ce qui concerne ce secteur. La situation a même connue une chute par rapport aux années antérieures en dépit de l'accroissement du nombre des usagers des services financiers. Si le nombre d'emprunteurs auprès des banques commerciales (pour 1 000 adultes) est évalué à 29,13 en 2014 (contre 9,8 en 2004), le nombre de dépositaires auprès de ces banques, lui, est estimé à 60,19 en 2014 (contre 18,58 en 2004).

Le secteur reste faiblement déployé avec un nombre de succursales bancaires commerciales¹¹ (pour 100 000 adultes) de 1,90 seulement en 2014 (contre 1,12 en 2004). L'accès aux services financiers est alors très restreint pour une grande partie de la population.

En ce qui concerne les activités du secteur, le crédit intérieur fourni par le secteur bancaire est seulement estimé à 18% du PIB en 2015 si cela a été de 41,31% en 1981. Le niveau d'intermédiation financière demeure très faible malgré une légère augmentation en 2015. Le ratio de crédit privé au PIB était de 13% en 2015 si cela a été de 12,48% en 2014. Ce ratio atteignait les 19% dans les années 80. Les prêts au secteur privé ont donc chuté durant ces trente dernières années. Ces prêts concernent principalement les quelques grandes entreprises du pays, la part des ménages étant minime. En 2013, la Banque Mondiale estime

¹¹ Les succursales bancaires commerciales sont des points de vente des banques commerciales résidentes et autres qui fonctionnent comme des banques commerciales et fournissent des services financiers aux clients. Elles sont physiquement séparées du siège social, mais ne sont pas organisées en tant que succursales séparées du point de vue juridique (WDI, 2016).

que seulement 13% des entreprises ont eu recours aux banques pour financer leur investissement.

Pour les taux d'intérêt pratiqués par le secteur, le taux débiteur (taux d'intérêt des prêts) s'élève à un taux énorme de 60% en moyenne en 2015 si cela n'était que 22,25% en 1990. Quant au taux créditeur (taux d'intérêt des dépôts), il a connu une légère augmentation en passant de 12,4% en 2014 à 15% pour l'année 2015.

Cette situation reflète la difficulté d'accès de la majeure partie de la population malgache aux services financiers. Ce qui a été à l'origine de la création des premières IMF malgaches dans les années 90 sous le soutien des grands acteurs tels que le gouvernement, par l'entremise de sa politique en faveur de la promotion d'un secteur financier au service du développement agricole, puis les bailleurs de fonds (Agence Française de Développement, Banque mondiale, Coopération allemande, Fonds d'équipement des Nations unies, Union européenne, etc.), par la mise en œuvre de plusieurs programmes de crédit et enfin quelques opérateurs techniques spécialisés (ACEP, CIDR, DID, WOCCU, IRAM, FERT, ICAR)¹², qui ont apporté leur savoir-faire et les expériences issues de leurs interventions en Afrique et sur d'autres continents (Gubert & Roubaud, 2005).

Section 2 - État du secteur de la microfinance à Madagascar

La faible présence des banques commerciales en milieu rural, à cause de diverses raisons liées notamment aux coûts de fonctionnement élevés (densité d'entreprises faible, solvabilité des ménages incertaine) mais également à la spécificité des activités (agriculture, artisanat, etc.), explique l'existence des systèmes de financement spécifiques tels que la microfinance. Cette section a pour objet d'établir un état des lieux de ce secteur à Madagascar. Pour ce faire, les points suivants seront observés :

- Description du secteur ;
- La stratégie du gouvernement pour soutenir la microfinance ;
- Évolution des activités de la microfinance.

¹² ACEP : Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production ; CIDR : Centre International de Développement et de Recherche ; DID : Développement International Desjardins ; WOCCU : World Council of Credit Unions ; IRAM : Institut de Recherche et d'Application des Méthodes du Développement ; FERT : Fondation pour l'Épanouissement et le Renouveau de la Terre ; ICAR : International de Crédit Agricole et Rural.

2.1. Description du secteur

La microfinance a commencé à prendre forme à Madagascar avec l'apparition des premières IMF au début des années 90. Au début, ces dernières ont été intégrées dans des projets financés par l'aide internationale et mise en œuvre par des ONG dans le milieu rural avant de s'institutionnaliser progressivement et de s'étendre dans des zones urbaines ou rurales non encore desservies. Mais actuellement, avec la croissance considérable du secteur, la majorité des IMF se trouve désormais en milieu urbain, le milieu rural étant faiblement servis (Assouline & Poursat, 2011).

2.1.1. Les institutions de microfinance à Madagascar

a) Les différents types d'IMF

Le secteur de la microfinance malgache est composé de trois (03) différents types d'IMF suivant leur principe de fonctionnement. Ainsi, nous pouvons distinguer :

- ***Les institutions à « base de membres » et/ou autogérées*** : qui sont en majorité mutualistes et qui octroient des crédits à un de leurs membres avec les épargnes des autres membres ;
- ***Les institutions à « base de clients »*** : qui sont des organisations ayant comme activité principale la distribution de crédit et cela indépendamment des épargnes collectés de leurs clients. Elles sont en général "*non-mutualistes*" ;
- ***Les projets à « volet crédit » et les ONG ou associations*** : qui ne font pas du crédit leur activité principale, le crédit étant souvent considéré comme une composante parmi d'autres des projets mis en œuvre.

N.B : La Loi N° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance définit une IMF mutualiste comme étant une IMF fondée sur les principes de coopération, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de ses membres et/ou de consentir du crédit à ceux-ci. Les services financiers étant donc limités aux seuls membres.

b) Les différents niveaux d'IMF

La Loi N° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance prévoit également trois (03) niveaux différents pour les IMF malgache en fonction de la taille de leurs opérations et donc de leur niveau de risque et cela quel que soit leur type (mutualistes ou non) :

- Les IMF de niveau 1 (IMF1) : qui regroupent les IMF avec un niveau d'activité limité et où les risques sont donc faibles.
- Les IMF de niveau 2 (IMF2) : qui regroupent les IMF avec un niveau d'activité moyen et où les risques sont également moyens.
- Les IMF de niveau 3 (IMF3) : qui regroupent les IMF dont les opérations sont complexes, les ressources, l'organisation, le degré d'institutionnalisation et le contrôle plus développés. Les risques sont alors très élevés.

c) Les IMF malgaches actives

D'après le Rapport Annuel de la CSBF en 2013, le secteur compte actuellement 31 IMF actives. Ces 31 IMF sont réparties, selon leur niveau, comme suit :

- **IMF3 (04)** : ACEP Madagascar, SIPEM, PAMF et CECAM ;
- **IMF2 (13)** : Fanampiana Ivoarana, Vola Mahasoa, MECI, OTIV DIANA, OTIV Antananarivo, OTIV SAVA, Mutuelle du Mandrare, OTIV Toamasina "Zone Littoral", OTIV Alaotra Mangoro, TIAVO, Mada Credito, EAM Finances et OTIV BOENY ;
- **IMF1 (14)** : CEFOR, MAMPITA, ONG Vahatra, Mamelasoa, Soahita, Mutua Fide Microfinance, HARDI FINANCE, TITEM, VATSY, ORDIMIC, AGRICRED, ODRD, APEM PAIQ et PAPM.

2.1.2. Caractéristiques des services financiers

Selon Adéchoubou et Woodfin (2003), les services financiers fournis par ces IMF malgaches ont les caractéristiques suivantes :

- Taille des crédits : elle varie selon le milieu d'intervention des IMF. En milieu rural, les montants moyens des prêts s'élèvent à 80 000 MGA et peuvent atteindre jusqu'à

400 000 MGA pour les grandes IMF. En milieu urbain, ces montants varient entre 920 000 MGA et 3 200 000 MGA ;

- Objet des crédits : la majorité des crédits est destinée aux secteurs productifs (agriculture, transformation, etc.), au commerce, aux activités de transport, à l'artisanat. Toutefois, certains prêts sont utilisés pour des besoins sociaux ou de consommation ;
- Durée des crédits : en général, la durée des crédits ne dépassent pas 12 mois (à cause du manque de ressources financières stables) mais certaines grandes IMF peuvent octroyer jusqu'à 36 mois voire même 72 mois ;
- Types de garanties : les garanties exigées par les IMF sont variables : épargne bloquée ou nantie, le nantissement et la caution solidaire ;
- Taux d'intérêt sur le crédit : les taux d'intérêts pratiqués par les IMF malgaches sur les crédits peuvent varier entre 2% et 4% par mois ;
- Produits d'épargne : les produits d'épargnes fournis par les IMF peuvent être à vue ou à terme. Les dépôts à vue, représentant la majeure partie des dépôts, ne sont pas rémunérés tandis que les dépôts à terme peuvent être rémunérés par certaines IMF à un taux de 3% à 6% l'an.

2.1.3. Les cibles des IMF malgaches

Les types de clients cibles varient grandement suivant les IMF en question. Toutefois, les services du secteur à Madagascar sont généralement fournis aux petits commerçants, aux exploitants agricoles (agriculteur ou éleveur) et aux micro-entreprises.

2.2. La stratégie du gouvernement pour soutenir la microfinance

2.2.1. Stratégie nationale

Dans l'optique de promouvoir le développement du secteur de la microfinance à Madagascar, un document intitulé initialement *Stratégie Nationale de la Microfinance* (SNMF) a été adoptée depuis 2004. Il s'agit d'un document constitué d'un ensemble d'objectifs opérationnels retenus pour mettre en œuvre la politique nationale de microfinance. Ce document s'étale sur plusieurs années. La première SNMF concerne la période 2004-2007, la deuxième concerne celle de 2008-2012 et la dernière en date concerne la période 2013-2017

et est désormais évoquée sous une autre appellation de Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI) afin de mieux prendre en compte aussi bien le côté de l'offre que le côté de la demande.

La finalité de la SNFI 2013-2017 est de : « *Permettre un meilleur accès de la population aux services financiers, pour répondre à tous ses besoins, afin d'assurer la croissance économique, dont celle de ses revenus et sa sécurité financière* ». Pour cela, le document est composé de quatre (04) axes stratégiques :

- **Axe 1** : Le soutien de la demande de produits et services financiers ;
- **Axe 2** : Le développement de l'offre de produits et services financiers ;
- **Axe 3** : La coordination et le plaidoyer de la finance inclusive ;
- **Axe 4** : Le cadre légal, la supervision et l'environnement de la finance inclusive.

2.2.2. Cadre légal et réglementaire

Avec l'institutionnalisation progressive des premières IMF malgaches, des lois portant sur les activités de la microfinance ont été publiées afin de mieux les coordonner.

Le cadre légal et réglementaire des IMF s'intègre principalement dans le dispositif global applicable aux banques et établissements financiers à Madagascar. Ce dispositif fait référence à la Loi bancaire n° 95-030 du 25 Février 1995 qui a institué cinq catégories d'établissements de crédits selon les activités exercées dont notamment les IMF.

Une deuxième loi a été ensuite adoptée le 04 Septembre 1996, la Loi n° 96-020 portant réglementation des activités et des organisations des institutions mutualistes. Deux décrets de 1998 (n° 98- 085 et n° 98-127 de février 1998) viendront compléter le dispositif. Ils ont trait notamment au capital minimum des institutions mutualistes.

La loi sur les activités de microfinance a été adoptée en 2005 (Loi n° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance). Il s'agit de la première loi régissant ce type d'activités et qui s'applique aussi bien aux IMF mutualistes que non mutualistes. Elle cherche à permettre à toutes les initiatives de microfinance, y compris les petites, de s'institutionnaliser et de fonctionner dans un cadre sécurisant.

2.2.3. Cadre institutionnel

L'État malgache soutient effectivement le secteur de la microfinance à travers différentes institutions publiques, notamment, le Ministère des Finances et du Budget (MFB) qui assure la coordination nationale de la politique générale du Gouvernement en matière de microfinance.

La Direction Générale du Trésor (DGT) au sein de ce ministère est fortement impliquée dans le secteur en assurant, par le biais de sa Direction des opérations financières, la tutelle dans le contrôle et la surveillance des flux financiers relatifs aux refinancements, notamment en provenance de l'extérieur ;

De plus, pour atteindre l'objectif de la SNMF, la Coordination Nationale de la Microfinance (CNMF), actuellement Coordination Nationale de la Finance Inclusive (CNFI), a été instituée au MFB. Elle s'est vu confiée la mission d'assurer la coordination de la politique générale du gouvernement en matière de microfinance, la promotion du secteur et le suivi des activités de ses intervenants.

La CSBF, une structure indépendante créée par l'État dans le cadre de la loi bancaire, est également présente au sein du secteur pour assurer le contrôle de l'application des lois, de la surveillance et de l'agrément des institutions financières.

2.3. Évolution des activités de la microfinance

La croissance des activités des IMF a été très rapide et soutenue au cours de ces dernières années. Elle se traduit notamment par le développement de l'activité en termes de nombres de points de services, de nombre de personnes ayant recours aux services de la microfinance et surtout en termes de volume des dépôts collectés et des crédits distribués.

2.3.1. Nombres d'IMF et de points de services

Le secteur a connu une croissance remarquable en termes de nombres d'IMF. S'il ne comptait que 9 réseaux mutualistes avec 160 points de services au total en 1996, année d'adoption de la loi relative à la réglementation des activités et des organisations des institutions mutualistes, la DGT a indiqué que le secteur comptait désormais 31 IMF (mutualistes et non mutualistes confondues) agréées avec 784 points de services à la fin de

l'année 2012.¹³ La SNFI 2013-2017 prévoit que le nombre de points de services atteindrait 1 007 à la fin de l'année 2017, soit 223 nouveaux points de services créés au cours de la période couverte par ce document.

En 2015, la DGT a communiqué que le nombre de réseaux de microfinance n'a pas changé, en restant à 31, mais que le nombre de points de services s'est élevé à 937, soit l'ouverture de 153 nouveaux points sur la période 2013-2015. L'objectif de 1 007 points de services à l'issue de 2017 de la SNFI pourrait bien alors se réaliser si le secteur continue sur cette lancée.

2.3.2. Nombre de membres et clients

Le nombre de personnes ayant recours aux services de la microfinance croît également dans le même sens que l'accroissement du nombre de points de services. La DGT comptait environ 984 683 bénéficiaires en 2012 contre 844 340 répertoriés en 2011. En l'espace d'une année seulement, la microfinance a pu toucher 140 343 nouveaux clients. La SNFI 2013-2017 prévoit une croissance annuelle du nombre d'usagers des services de la microfinance de l'ordre de 22% sur la période considérée pour atteindre ainsi 2 078 520 clients fin 2017.

La DGT a enregistré 1 395 868 pour l'année 2015 soit légèrement en dessous de ce qui a été prévu par la SNFI car le nombre d'usager devrait s'élever à environ 1 465 602 en 2015 si le taux de croissance de 22% par an a été bien réalisé.

2.3.3. Volume des services fournis

Le volume des crédits octroyés ainsi que celui des dépôts collectés reflètent plus concrètement le niveau des activités des IMF. Si le volume de l'encours de crédits et celui de l'encours de dépôts ne s'élevait qu'à environ 975 Millions MGA et 184 Millions MGA respectivement en 1996 (pour l'ensemble des IMF mutualistes présentes à l'époque, les activités des IMF non mutualistes étant encore faibles en ces temps), ces chiffres étaient estimés, pour toutes IMF confondues, à 314 790 Millions MGA pour l'encours de crédits (dont 127 437 Millions MGA pour les IMF mutualistes) et 233 529 Millions MGA pour l'encours de dépôts (dont 119 859 Millions MGA pour les IMF mutualistes) à la fin de l'année

¹³ Statistiques sur les activités de microfinance à Madagascar/Direction Général du Trésor - 2013.

2012 si l'on se réfère aux chiffres communiqués par la DGT. La croissance des activités est donc remarquable en seulement quelques années. La SNFI 2013-2017 prévoit que les volumes de crédits et de dépôts devraient plus que tripler fin 2017 en mettant en relief la place importante que doit prendre le crédit à l'agriculture qui, lui, devrait plus que tripler également. Or, en 2015, la DGT n'a enregistré que 506 021 Millions MGA pour l'encours de crédits et 487 462 Millions MGA pour l'encours de dépôts. Ce qui est insuffisant pour atteindre l'objectif de la SNFI d'ici 2017.

Ce chapitre nous a donc éclairés sur la situation du secteur de la microfinance à Madagascar après avoir observé les conditions dans lesquelles les IMF malgaches exercent leurs activités. Malgré la modeste performance économique du pays, induite essentiellement par les instabilités politiques, le secteur de la microfinance a connu une croissance considérable durant ces dernières décennies. Mais quelle part apporte-t-il réellement au développement du secteur agricole malgache ?

Chapitre 4 : Analyse empirique

À titre de rappel, compte tenu de la croissance remarquable des activités de la microfinance à Madagascar et de la part importante qu'occupe l'Agriculture dans l'économie du pays, la présente étude tentera d'expliciter la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole à travers une analyse économétrique de la relation entre ces deux secteurs. La méthodologie adoptée sera détaillée dans la première section avant de présenter et discuter les résultats obtenus dans la deuxième et dernière section de ce chapitre.

Section 1 - Méthodologie

Pour étudier l'impact de la microfinance sur la croissance du secteur agricole, il nous semble approprié d'étudier la relation entre l'accroissement des activités du secteur de la microfinance et la valeur ajoutée annuelle dégagée par le secteur agricole à travers une approche économétrique. En supposant que l'encours annuel des crédits et celui des épargnes/dépôts fournis par les IMF représentent un bon indicateur d'évaluation du développement de la microfinance (ceux-ci reflètent à la fois le nombre des membres/clients, le nombre d'IMF, le taux de pénétration¹⁴, les conditions d'accès aux différents services financiers dont les taux d'intérêt, le montant des dépôts minimal et la localisation des points de service), nous allons apprécier leur impact sur l'évolution de la croissance agricole qui, elle, sera mesurée par la valeur ajoutée annuelle dégagée par le secteur agricole du pays, que nous appellerons tout simplement dans tout ce qui suit par valeur ajoutée agricole.

Il convient également de noter que faute de données sur les autres établissements de microfinance, les données sur la microfinance ne concernent que les IMF mutualistes. Ces dernières, en réalisant une grande partie des activités du secteur, seront donc supposées capables de représenter l'ensemble du secteur de la microfinance. Et que de plus, les données existantes ne concernent que les chiffres depuis l'année 1996, année où la microfinance a commencé réellement à se développer à Madagascar. Nous sommes donc contraints à une taille limitée des observations dans notre analyse.

¹⁴ Le **taux de pénétration** est le rapport de l'effectif de bénéficiaires totaux des services de la microfinance à la population totale.

1.1. Spécification du modèle

Pour tester notre hypothèse de départ stipulant que l'accroissement des activités de microfinance contribue faiblement au développement du secteur agricole, nous avons spécifié le modèle simplifié suivant :

$$VAA_t = \alpha_0 + \alpha_1 EMC_t + \alpha_2 EME_{t-1} + \alpha_3 FBCFA_t + \alpha_4 PRA_t$$

Où EME_{t-1} désigne l'encours de microépargnes de l'année précédente en supposant que les ressources épargnées de l'année en cours ne seront utilisées par l'épargnant qu'à partir de l'année suivante.

L'estimation de ce modèle va nous permettre d'obtenir une réponse à notre problématique. Pour cela, il est indispensable de recueillir les données relatives à chaque variable de notre modèle. Les données recueillis, couvrant la période 1996-2015 dans notre cas, une fois traitées, supporteront ou rejeteront l'hypothèse posée.

1.2. Description des variables et sources des données

Le modèle étudié comporte cinq variables dont une variable endogène et quatre variables exogènes :

- **La valeur ajoutée agricole (VAA)** : comme variable endogène et qui exprime la production nette (en Millions MGA) du secteur agricole (englobant la foresterie, la chasse, la pêche ainsi que les cultures et la production animale) après avoir additionné tous les sortants et soustrait tous les entrants intermédiaires pendant une année. Les données utilisées sont issues de la base de données WDI de la Banque Mondiale. Cette variable servira à établir le niveau de développement du secteur agricole malgache.
- **L'encours de microcrédits (EMC)** : qui exprime le volume total annuel (en Millions MGA) des crédits octroyés par les IMF mutualistes. Les données sont issues du site de la DGT et de la CNFI malgaches.
- **L'encours de microépargnes (EME)** : qui exprime le volume total annuel (en Millions MGA) des épargnes/dépôts collectés par les IMF mutualistes. Les données sont également issues du site de la DGT et de la CNFI malgaches. Cette variable, avec

l'encours de microcrédits, permettront de quantifier le niveau des activités de la microfinance.

D'autres variables, qui sont susceptibles d'influencer la variable *VAA*, ont été ajoutées au modèle pour ne pas surestimer les apports des variables *EMC* et *EME* :

- **La formation brute de capital fixe agricole (FBCFA)** : que nous utilisons pour exprimer la valeur des investissements (en Millions MGA) réalisés par le secteur agricole durant une année. Les données ont été recueillies sur la base de données FAOSTAT de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ou FAO (Food and Agriculture Organization of United Nations).
- **La population rurale agricole (PRA)** : qui exprime l'effectif de la population rurale qui exerce effectivement des activités agricoles (agriculture, élevage, pêche). Selon le Ministère de l'Agriculture, la population rurale désigne l'ensemble des individus en milieu rural. Le milieu rural étant défini comme l'ensemble des *Fokontany* dont la proportion de la population exerçant des activités agricoles dépassent les 50 %. Les données utilisées ont été obtenues en utilisant les données sur la population rurale issues de la base de données de la Banque Mondiale pour déduire à partir de celle-là l'effectif de la population agricole en milieu rural. En effet, en analysant les données issues des statistiques agricoles du Ministère de l'Agriculture couvrant la période 2000-2010, nous avons déduit que la population agricole représente en moyenne 94,18 % de la population rurale.

1.3. Méthode de traitement des données

Pour arriver à notre objectif, à savoir la quantification de la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole malgache, toutes les données (Cf. Annexe A) seront traitées avec le logiciel informatique EViews¹⁵. Pour cela, notre démarche se décompose en deux étapes. Une première étape sera consacrée à l'analyse des statistiques descriptives de chacune des variables choisies avant de réaliser l'estimation du modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

¹⁵ EViews est un logiciel statistique puissant et quasi-complet développé par Quantitative Micro Software (QMS). Il est utilisé principalement pour une analyse économétrique sur des données en séries temporelles. La version 8 du logiciel a été utilisée dans le cadre de cette étude.

Section 2 - Résultats et discussion

2.1. Résultats

2.1.1. Analyse descriptive des données

Avant d'entamer l'estimation de notre modèle, il convient d'analyser, dans un premier temps, le comportement de chacune des variables étudiées sur la période étudiée (1996-2015) afin d'avoir un aperçu global sur les relations qui pourraient exister entre elles.

a) Statistiques descriptives

Les statistiques fournies par EViews sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Statistiques descriptives des variables

	VAA	EMC	EME	FBCFA	PRA
Moyenne	3 193 689.11	60 017.4	57 527.75	158 860.81	12 307 166
Médiane	2 780 602	39 004	28 413.5	146 264.2	12 387 844
Maximum	6 642 104.75	176 733	213 482	285 393.4	14 812 212
Minimum	821 878.11	975	184	40 383	9 667 677
Écart-type	1 929 098.1	60 017.96	64 906.39	93 993.96	1 597 561.07

Source : Calcul sur EViews

Les variables sont représentées sur les colonnes tandis que les différentes statistiques sont représentées sur les lignes. Sur la deuxième ligne du tableau sont présentées les valeurs moyennes de chacune des variables sur la période étudiée. Ainsi, la valeur ajoutée agricole moyenne s'élève à 3 193 689,11 Millions MGA sur les vingt dernières années si la moyenne des encours de microcrédits et celle des encours de microépargnes se sont élevées respectivement à 60 017,4 et 57 527,75 Millions MGA. Les valeurs médianes, maximum et minimum de chacune des variables se trouvent respectivement sur les troisième, quatrième et cinquième lignes du tableau. Nous pouvons constater la très grande différence entre les valeurs minimum et maximum (l'étendue) des variables VAA, EMC et EME. Elles connaissent donc une évolution assez importante et dynamique. Ce qui est d'ailleurs confirmé par la très grande dispersion des données, pour ces trois variables, qui est représentée sur la sixième et dernière ligne du tableau à travers les écart-types.

Pour observer les relations existantes entre les différentes variables, la matrice de corrélation est également fournie par EViews :

Tableau 3 : Matrice de corrélation

	VAA	EMC	EME	FBCFA	PRA
VAA	1	0.973776	0.953029	0.959854	0.971767
EMC	0.973776	1	0.984273	0.916091	0.935086
EME	0.953029	0.984274	1	0.860771	0.896927
FBCFA	0.959854	0.916091	0.860771	1	0.957994
PRA	0.971767	0.935086	0.896927	0.957994	1

Source : Calcul sur EViews

Le tableau ci-dessus présente donc le coefficient de corrélation ou encore coefficient de Pearson qui exprime le degré de dépendance (ou de liaison) linéaire qui peut exister entre toutes les variables. Nous pouvons constater que les valeurs du tableau sont toutes positives, ce qui signifie que toutes les variables évoluent dans le même sens. Notons la forte corrélation de la variable endogène VAA avec les variables explicatives et particulièrement celle avec les variables de la microfinance EMC (0.973776) et EME (0.953029). Cela semble indiquer l'existence d'une relation linéaire (de type $Y = aX + b$) reliant le niveau de développement du secteur agricole et celui de la microfinance. Cependant, le problème c'est que nos variables explicatives sont elles aussi fortement corrélées entre elles, ce qui pourrait perturber les résultats de la régression. Toutefois, pour éviter de subir les limites purement techniques des calculs¹⁶, il convient d'accompagner ces résultats par une analyse graphique.

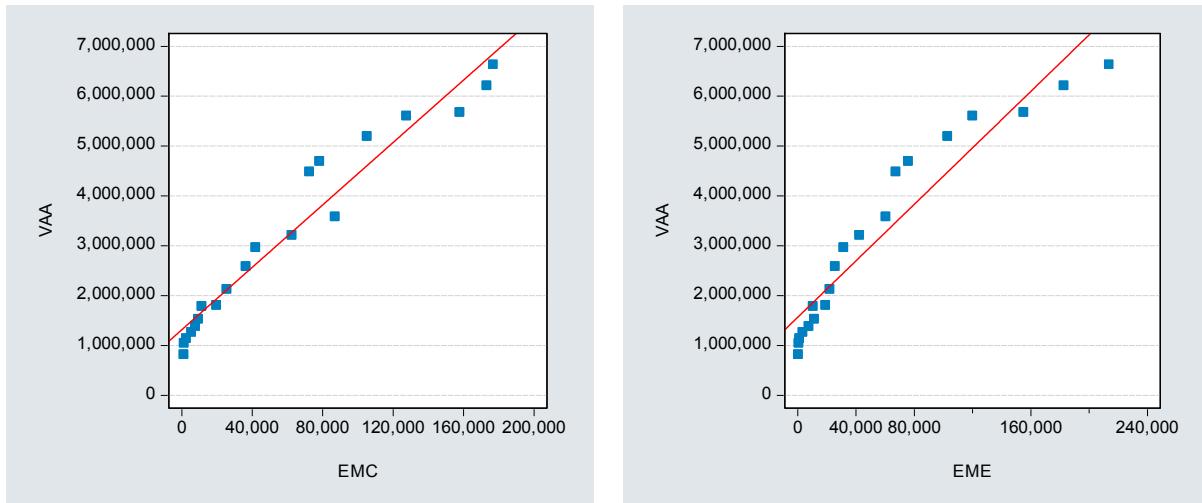
b) Analyse graphique

Pour apprécier graphiquement l'intensité, la forme ainsi que le sens de la relation entre deux variables, un nuage des points semble être l'outil graphique le plus approprié et est

¹⁶ Le coefficient de Pearson n'est applicable que pour mesurer la relation entre deux variables ayant une distribution de type gaussien et ne comportant pas de valeurs exceptionnelles ou aberrantes. Si ces conditions ne sont pas vérifiées, l'emploi du coefficient peut aboutir à des conclusions erronées sur la présence ou non d'une relation.

d'ailleurs le plus couramment utilisé. Nous nous limitons à représenter les relations entre la variable dépendante (VAA) et les variables relatives à la microfinance (EMC et EME).

Figure 6 : Nuages des points entre les variables



Source : Eviews

Le graphe de gauche représente le nuage des points entre les variables VAA et EMC tandis que celui à droite représente le nuage des points entre VAA et EME.

Globalement, la valeur ajoutée agricole (VAA) évolue dans le même sens que le développement des activités de la microfinance (EMC et EME). Et les deux nuages des points sont presque "plats", les points sont quasiment regroupés autour de la droite de régression sur les deux graphes. Nous retrouvons donc la forte corrélation positive mise en évidence par les calculs effectués plus haut. Toutefois, les coefficients de corrélation ne précisent pas si les relations observées entre les variables sont significatives ou non et qu'une forte corrélation n'implique nécessairement pas une relation de causalité entre les variables concernées. En effet, les deux variables peuvent être corrélées à une troisième variable non considérée. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de tirer des conclusions sur la relation qui pourrait exister entre l'accroissement des activités de la microfinance et le développement du secteur agricole. Une analyse de régression s'avère nécessaire.

2.1.2. Estimation du modèle

Les résultats de l'estimation fournis par EViews ont donné ceci :

Figure 7 : Résultat de l'estimation du modèle

Dependent Variable: VAA				
Method: Least Squares				
Date: 01/12/16 Time: 18:18				
Sample (adjusted): 1997 2015				
Included observations: 19 after adjustments				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-2960769.	1653732.	-1.790356	0.0950
EMC	0.418114	6.080575	0.068762	0.9462
EME(-1)	13.81093	5.047929	2.735959	0.0161
FBCFA	6.810004	2.290081	2.973696	0.0101
PRA	0.357336	0.161404	2.213926	0.0439
R-squared	0.987502	Mean dependent var	3318521.	
Adjusted R-squared	0.983931	S.D. dependent var	1897153.	
S.E. of regression	240486.3	Akaike info criterion	27.83965	
Sum squared resid	8.10E+11	Schwarz criterion	28.08818	
Log likelihood	-259.4767	Hannan-Quinn criter.	27.88171	
F-statistic	276.5506	Durbin-Watson stat	0.742307	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : Calcul sur EViews

Le modèle peut alors s'écrire comme suit :

$$VAA_t = -2960769.47 + 0.418 EMC_t + 13.811 EME_{t-1} + 6.810 FBCFA_t + 0.357 PRA_t$$

En observant la probabilité critique correspondant à la statistique de Fischer qui est égale à 0.0000 (*Prob(Fstatistic)*), nous pouvons constater qu'elle est largement inférieure au seuil critique de 0.05 ou 5 % (seuil que nous allons adopté tout au long de cette étude). Nous pouvons dire alors qu'au seuil de 5 %, notre modèle est globalement significatif, c'est-à-dire que l'ensemble des variables explicatives a une influence significative sur la variable à expliquer.

Tous les coefficients sont positifs hormis le terme constant. Toutes nos variables agissent donc positivement sur la valeur ajoutée agricole. Cependant, nous pouvons constater la faible influence de la variable EMC qui est d'ailleurs la seule à avoir un coefficient non significatif au seuil de 5 % parmi les variables explicatives, le terme constant étant également non significatif. La variable EME quant à elle a une influence positive et significative sur la

valeur ajoutée agricole. Ainsi, nous pouvons dire que les services de la microfinance contribuent au développement du secteur agricole, grâce principalement aux microépargnes, mais l'apport des microcrédits reste encore non significatif. Notre hypothèse de départ n'est alors que partiellement soutenue car la faiblesse de la contribution n'est liée qu'aux microcrédits ; les microépargnes, elles, influencent significativement le développement agricole.

Les résultats principaux montrent donc que la contribution de la microfinance au développement du secteur agricole est plus soutenue par les services d'épargnes et/ou de dépôts fournis par les IMF que par les services de microcrédits. Toutefois, certains aspects de ces résultats doivent être discutés afin d'en comprendre la portée et la pertinence pour la problématique de départ.

2.2. Discussion

2.2.1. Interprétation des résultats

Les résultats obtenus après l'estimation ne confirment donc pas complètement les résultats attendus sur la faiblesse de la contribution des activités de la microfinance à la croissance agricole malgache et ces résultats peuvent se traduire comme suit :

- _ Une augmentation de la valeur de l'encours des microcrédits de 1 Millions MGA entraîne une modeste augmentation d'environ 418 000 MGA de la valeur ajoutée agricole si toutes les autres variables restent inchangées. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de cette faible contribution. En effet, malgré une croissance importante du nombre de points de services, les IMF malgaches restent faiblement déployés en milieu rural. De nombreux territoires enclavés ne sont pas encore desservis par les IMF du fait de la faible densité de la population dans ces zones. Cela est essentiellement lié aux difficultés du financement rural. Ce dernier se révèle non seulement difficile mais aussi coûteux et risqué. L'importance des risques liés aux activités agricoles (aléas climatiques, risques économiques liés à l'incertitude au niveau des débouchés et des prix des produits agricoles) est souvent citée dans la littérature comme facteur pouvant expliquer cela (Niyongabo, 2008). La faible couverture des IMF et donc la faible utilisation des services de la microfinance par les exploitants agricoles peuvent constituer une première explication des résultats

obtenus. Une autre explication de ces derniers peut s'appuyer sur les caractéristiques en eux-mêmes des microcrédits offerts. Au faible nombre d'exploitants agricoles ayant accès à ces derniers se voit encore imposer des contraintes telles que le faible montant des crédits accordés, les délais de remboursement trop courts ou encore les taux d'intérêts appliqués à ces emprunts qui sont jugés trop élevés. Les crédits disponibles sont majoritairement à court terme et ne peuvent alors financer que des petites opérations telles que les achats des intrants (semences à haut rendement, engrains, pesticides, etc.) et quelques activités commerciales, les besoins à moyen et à long terme des exploitants agricoles, comme l'acquisition des équipements nécessaires à la modernisation de la production, demeurant faiblement couverts. Les conditions d'accès aux microcrédits restent donc à revoir pour espérer une meilleure contribution de la microfinance à la promotion du secteur agricole malgache et au développement rural en général.

- En ce qui concerne les microépargnes, si nous nous référons aux résultats obtenus, une augmentation de l'encours de microépargnes de 1 Millions MGA ferait augmenter la valeur ajoutée agricole d'environ 13,8 Millions MGA si toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire si les autres variables sont considérées constantes. Les services d'épargnes et/ou de dépôts des IMF contribueraient alors beaucoup plus au développement du secteur agricole que les microcrédits. Certes, l'existence des dépôts à terme (qui sont rémunérés), permettant aux exploitants agricoles d'accroître leur richesse et donc le financement de leurs activités, peut expliquer le résultat obtenu mais celui-ci peut paraître surestimé du fait de la prédominance des dépôts à vue (qui ne sont pas rémunérés), du faible montant de l'épargne en milieu rural causé par la faiblesse des revenus ou encore du faible taux d'intérêt créditeur appliqué aux dépôts à termes. Ce résultat peut être dû au fait que notre étude s'est focalisée sur les IMF mutualistes où les épargnes/dépôts ont connu un accroissement nettement important par rapport aux microcrédits ces dernières années. En effet, en 2015 par exemple, si l'ensemble des IMF a connu un encours de dépôts s'élevant à 487 462 Millions MGA pour un encours de crédits de 506 021 Millions MGA, les IMF mutualistes ont connu à elles seules un encours de dépôts s'élevant à 213 482 Millions MGA pour un encours de crédits s'élevant seulement à 176 733 Millions MGA. En fait, cela peut s'expliquer par le fait que la capacité des IMF mutualistes à octroyer des crédits dépend essentiellement des dépôts collectés. Donc, l'augmentation du volume des dépôts contribue au développement du secteur agricole non seulement via l'augmentation des

revenus des exploitants agricoles par la fructification de leurs propres ressources épargnées mais également via l'accroissement des revenus d'autres exploitants à travers l'augmentation des crédits octroyés par les IMF.

2.2.2. Les limites de l'étude

Bien que cette étude nous ait permis d'éclairer et d'apporter une certaine connaissance sur la part de la microfinance dans le financement agricole à Madagascar, certains points peuvent lui être tout de même reprochés notamment du point de vue technique. Le faible nombre des observations utilisées dans l'estimation du modèle, dû à l'insuffisance des données disponibles sur la microfinance à Madagascar, peut remettre en cause les résultats obtenus. Non seulement les données relatives à la microfinance malgache sont insuffisantes mais elles sont également peu fiables du fait de leur variabilité selon les différentes sources que nous avons pu avoir accès. Toujours lié à ce problème de disponibilité des données, nous avons été contraints à ne seulement utiliser que les chiffres concernant les IMF mutualistes, les autres établissements qui fournissent des services de microfinance étant involontairement mis de côté dans l'analyse économétrique. L'omission de certaines variables importantes comme les facteurs climatiques, par manque de données, peut également porter préjudice aux résultats obtenus.

En outre, le modèle élaboré, qui a été estimé par simple MCO et prévu pour une simple analyse de la relation entre les variables de la microfinance et de la valeur ajoutée agricole, n'est pas assez robuste pour une prévision à cause des caractéristiques des séries de données utilisées. En effet, le risque de cointégration (existence d'une tendance commune sur l'évolution de long terme) entre les variables utilisées est assez élevé et cela nécessite une méthode d'estimation plus complexe en utilisant un modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM, ou Vector Error Correction Model) capable de fournir des résultats plus fiables que ceux obtenus dans le cadre de cette étude. Cette méthode nécessite toutefois un nombre important d'observations car elle utilise des variables retardées qui fera encore diminuer ce dernier.

Conclusion de la partie 2

Si cette partie a été consacrée à l'analyse empirique de l'apport de la microfinance dans le financement des activités agricoles à Madagascar, il a été convenu dans un premier temps d'observer les conditions sociales, économiques et politiques dans lesquelles les IMF malgaches effectuent leurs activités. L'analyse descriptive des données ont ensuite montré la forte corrélation entre la microfinance et le secteur agricole malgache. Cependant, les résultats des estimations économétriques ont montré que le volume des microcrédits octroyés a une influence positive mais sa contribution demeure très faible voire même non significative sur la valeur ajoutée agricole tandis que le volume des microépargnes ont bien une influence positive et significative sur cette dernière. À cet effet, notre hypothèse n'a été que partiellement confirmée avec effectivement le faible apport des microcrédits au secteur agricole malgache. Cette faiblesse tient-elle à la taille réduite des données disponibles sur la microfinance à Madagascar ? Ou bien serait-ce une incapacité de la microfinance à entraîner vers le haut le secteur agricole et le milieu rural en général ?

Conclusion

De nombreuses études ont révélé l'énorme importance du système financier dans le développement économique d'un pays. Un système financier prospère serait en mesure de financer toute activité économique capable de soutenir la croissance économique. Cependant, ce n'est pas toujours le cas dans la majeure partie des PED. Le secteur financier demeure faiblement développé dans ces derniers car la majorité de la population, étant pauvre, se voit être marginalisée par les banques traditionnelles du secteur formel. Faisant suite à la libéralisation financière dans les débuts des années 80 et donc à la fermeture des banques de développement étatiques, les seules banques qui finançaient principalement le secteur agricole à l'époque, les problèmes de financement rural commençaient à se faire ressentir. Cette situation a contribué à l'essor de la microfinance dans les PED et ceux de l'Afrique Subsaharienne en particulier dont notamment Madagascar.

Le secteur agricole constitue un secteur important et prometteur pour l'économie malgache. Avec une population majoritairement rurale, l'Agriculture occupe la plupart des ménages malgaches et est considérée comme le secteur clé du pays capable de créer un nombre important d'emplois. Cependant, force est de constater la part assez faible du secteur primaire dans la production nationale due à la faiblesse de sa capacité productive (petites superficies par agriculteur, peu d'équipements, faible utilisation d'intrants) liée certainement à l'insuffisance de financement. Compte tenu de la faible insertion des banques commerciales en milieu rural, le rôle est désormais attribué à la microfinance qui, elle, a connu une croissance considérable ces dernières années. Étant donné que le développement agricole constitue une priorité fondamentale à Madagascar vu l'importance de la pauvreté en milieu rural, la microfinance est adoptée comme étant l'outil adéquat pour arriver à cette fin. C'est pourquoi cette étude a été menée pour analyser la contribution réelle de la microfinance au développement du secteur agricole malgache.

Dans quelle mesure l'accroissement des activités de la microfinance contribue-t-il au développement du secteur agricole malgache ? Telle était la question centrale posée par cette étude. Pour répondre à cette question, après avoir mené une analyse descriptive des données couvrant la période 1996-2015, une analyse économétrique a été réalisée afin de pouvoir faire ressortir, quantitativement, une relation entre les variables de la microfinance choisies (les

encours de microcrédits et de microépargnes) et la valeur ajoutée agricole qui a été prise pour évaluer le niveau de développement du secteur agricole du pays. Les résultats de l'analyse ont ainsi montré que si les microépargnes ont une influence positive et significative sur la valeur ajoutée agricole, les microcrédits ne contribuent que très faiblement sur cette dernière. Ces résultats peuvent s'expliquer par la faible utilisation des microcrédits en milieu rural et par les exploitants agricoles en particulier due non seulement à la faible couverture des IMF mais également à l'inadéquation entre les besoins de financement des agriculteurs et les caractéristiques des microcrédits fournis par ces IMF.

Dans le contexte actuel où la lutte contre la pauvreté domine dans les politiques publiques, cette étude a donc essayé d'apporter une modeste connaissance sur la situation du secteur agricole à Madagascar notamment en termes de financement. Comme le disait un certain T. Schultz (1980) : « *Une grande proportion de la population est pauvre, donc si nous connaissons la situation économique des pauvres, nous en apprendrions plus sur ce qui ne va réellement pas dans l'économie. La plupart des pauvres dans le monde tirent leur revenu de l'agriculture, donc si nous savions l'économie de l'agriculture, nous en apprendrions beaucoup sur l'économie de la pauvreté* ». Nous pouvons également déduire de ce passage que le développement agricole peut contribuer non seulement à la réduction de la pauvreté mais aussi à l'amélioration de la performance de l'économie en elle-même, surtout pour les PED. Mais la microfinance est-elle vraiment l'outil adéquat pour arriver à cette fin ? Tiraillement entre leur performance sociale et leur performance financière, les IMF répondent-elles pertinemment aux besoins des populations cibles ? Mérite-t-elle la confiance portée en elle pour sortir les populations à faibles revenus de leur précarité ? Les réponses à ces questions semblent être toutes négatives pour le cas de Madagascar en particulier si nous nous référons à cette étude. Serait-ce lié à la situation économique du pays ? Un environnement économique plus stable pourrait-il améliorer la contribution de la microfinance au développement rural dans l'optique d'une réduction significative de la pauvreté ?

Bibliographie

- **Articles/Revues, Rapports de recherche et autres documents**

Adéchoubou M., Woodfin J., 2003. « Madagascar. Le secteur de la microfinance : Diagnostic et analyse des opportunités d'investissement ». in Rapport principal USM/FENU, Septembre.

Assouline N., Poursat C., 2001. « Les institutions de microfinance malgache face à la crise. Quelles premières leçons tirer ? ». in Séminaire sur la microfinance, Agence Française de Développement (AFD), Octobre.

Awokuse T. O., 2009. « Does Agriculture Really Matter for Economic Growth in Developing Countries ? ». in *American Agricultural Economics Association*, Université de Delaware, États-Unis.

Baghot W., 1873. « Lombard Street : A Description of the Money Market », London : H. S. King.

Banerjee A. et al., 2013. « The miracle of microfinance ? ». *Document de travail*, Massachussets Institute of Technology (MIT).

Banque Mondiale, 2008. « Finance for All ? Policies and Pitfalls in Expanding Access ». in *A World Bank Policy Research Report*, Washington DC.

Berguiga I., 2007. « Performance sociale versus performance financière des institutions de microfinance ». in ERUDITE, Document de travail, Université de Paris XII.

Boukari M., 2014. « La théorie de la libéralisation financière face aux enjeux du financement du développement en Afrique subsaharienne ». in *Économies et finances*, Université de Bordeaux.

Burritt K., 2006. « Expanding Access to Financial Services in Malawi », United Nations Capital Development Fund (UNCDF).

Cervantes-Godoy D., Dewbre J., 2010. « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté ». in *Agriculture and Fisheries Working Papers*, n° 23, OECD Publishing.

Claessens, 2006. « Access to Financial Services : A Review of the Issues and Public Policy Objectives ». in *The World Bank Research Observator*, vol. 21, n°2, Oxford : 207-240.

Demirguc-Kunt A., Levine R., 2001. « Financial Structure and Economic Growth. A Cross-Country Comparison of Banks, Markets, and Development ». in *The MIT Press*, Cambridge.

Doumbouya M., Kamalan E., 2008. « Microfinance et développement : de la confiance à la désillusion ». in *Économie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation*, 8^e rencontre international interuniversitaire.

Eggoh J. C., 2009. « Développement financier et croissance : Une synthèse des contributions pionnières ». *Document de recherche*, Laboratoire d'Économie d'Orléans, n° 2009-18.

Esso L. J., 2009. « Développement financier, croissance économique et inégalités de revenus entre les pays de l'UEMOA ». in *Consortium pour la Recherche Économique et Sociale*, Série de Document de Recherche, n° 17, Dakar.

Goldsmith R. W., 1969. « Financial Structure and Development ». in Yale University Press, New Haven, [in Demirguc-Kunt A., Levine R., 2001. *Financial Stucture and Economic Growth : A cross country comparison of banks, markets and development*, The MIT Press, Cambridge].

Gubert F., Roubaud F., 2005. « Analyser l'impact d'un projet de microfinance : l'exemple d'Adéfi à Madagascar ». *Notes et Documents*, Agence Française de Développement (AFD), Paris.

Jeannin P., Sangaré M., 2008. « La microfinance. Quels impacts économiques et sociaux ? ». Communication soumise au *Colloque Nationale de la Recherche en IUT (CNRIUT)*, Lyon.

Kamalan E., 2006. « A quelles conditions les institutions de microfinance contribueront au développement économique des pays du Sud ? Quelques repères dans des pays francophones d'Afrique de l'Ouest ». Université Lumière Lyon-2.

Kendo S., 2012. « Développement du secteur financier et financement de l'activité agricole dans un contexte de crise alimentaire : quelle place pour la microfinance ? ». in *Développement durable et territoires*, vol. 3, n° 3, Décembre.

King R. G., Levine R., 1993. « Finance and Growth : Schumpeter Might Right ». in *Quaterly Journal of Economics*, n° 108, Août, Massachusetts : 717-737.

Kumar A. et al., 2007. « Mesuring Financial Access ». in *Brookings Institution Press*, Washington DC : 7-32.

Lapenu C., 2001. « Financement de l'agriculture : Quelle contribution de la microfinance. Le cas de Madagascar ». Séminaire international, ATP-Cirad 41/97, Dakar, Sénégal.

Lewis W. A., 1954. « Economic development with unlimited supplies of labour ». in *The Manchester School*, vol. 22, n° 1, Manchester : 139-191.

Mbaye S., 2013. « La microfinance a-t-elle un impact macroéconomique au Sénégal ? ». Université A. Seck de Ziguinchor, Sénégal.

Morduch J., 1999. « The microfinance Promise ». in *Journal of Economic Literature*, vol. XXXVII, Décembre, New Jersey : 1569-1614.

Morvant-Roux S., Servet J-M., 2007. « De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance ». in *Horizons bancaires*, n° 334, Décembre, Paris : 55-70.

Niyongabo E., 2008. « Défis du financement agricole et rural, rôle de la microfinance et implications pour les politiques publiques en Afrique Subsaharienne. Pistes de recherche basées sur le cas du Burundi ». Centre de Recherche Warocque.

Raffinot M., Vénet B., 1998. « Approfondissement Financier, Libéralisation Financière et Croissance : le Cas de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ». Contribution au colloque de l'AFSE, Paris.

Sangaré M., 2008. « Introduction à la microfinance ». in *ESSACHES Journal for Communication Studies*, vol. 1, n° 1-2, Toulouse : 115-129.

Voninirina A., 2014. « Impact de la microfinance sur l'économie rurale à Madagascar ». in *Cahier de Recherche en Analyse Économique*, n° 23, CREAM.

Wampfeler B., 1998. « Les innovations en matière de microfinance ouvrent-elles des perspectives pour le financement de l'agriculture ? ». CIRAD-TERA, Programme Agricultures Familiales, Juillet.

- **Ouvrages et Manuels**

BOYÉ S., HAJDENBERG J., POURSAT C. *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement*. Paris : Éditions d'Organisation, 2006, 301p (Coll. Eyrolles).

BURRITT K. *Expanding Access to Financial Services in Malawi*. New York : United Nations Capital Development Fund (UNCDF), 2006, 178p.

SCHUMPETER J. (1911) *Théorie de l'évolution économique : Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture*. Québec : Électronique [Traduction française, 1935], 2001, 375p (Coll. Les classiques des Sciences Sociales).

Servet J-M. *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*. Paris : Odile Jacob, 2006, 350p.

- **Thèses et Mémoires**

Bélisle M., 2012. « Accessibilité financière des individus et rôle de la microfinance au Ghana et en Tanzanie ». Mémoire de Maîtrise ès Science de Gestion, École des Hautes Études Commerciales, Montréal, soutenue en Juin.

Falcucci A., 2012. « La microfinance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement ». Mémoire de Master 1, Université du Sud-Toulon-Var, soutenue en Juin.

Kéita M., 2007. « Évaluation de la performance des institutions de microfinance par la méthode d'enveloppement des données ». Thèse de Doctorat, Université du Québec, Montréal, soutenue en Décembre.

Sylli J. H., 2012. « Le microcrédit dans le programme de lutte contre la pauvreté chez les femmes au Bénin : Mythe ou Réalité ? ». Mémoire de Master en Arts, Université de Laval, Québec.

- **Textes officiels**

Document de Stratégie Nationale de la Microfinance 2004-2008.

Document de Stratégie Nationale de la Microfinance 2009-2012.

Document de Stratégie Nationale de la Finance Inclusive 2013-2017.

Loi n° 2005-016 du 29 Septembre 2005 relative à l'activité et au contrôle des institutions de microfinance.

Loi n° 2015-050 du 29 Décembre 2015 portant loi de finances pour 2016.

- **Site Web**

La Banque au service de la société en Belgique - URL : www.lesbanquesetlasociete.be - consulté le 18 Septembre 2016.

Site de la Banque Mondiale - URL : www.worldbank.org - consulté le 18 Septembre 2016.

Site de l'Organisation des Nations Unies sur l'Alimentation et l'Agriculture - URL : www.fao.org - consulté le 28 Novembre 2016.

Site de la Direction Générale du Trésor - URL : www.tresorpublic.mg - consulté le 02 Octobre 2016.

Site de la Coordination Nationale de la Finance Inclusive à Madagascar - URL : www.madamicrofinance.mg - consulté le 02 Octobre 2016.

Site Téco - URL : www.touteconomie.org - consulté le 18 Septembre 2016.

Site Febelfin - URL : www.febelfin.be - consulté le 18 Septembre 2016.

Annexe A : Les données utilisées

Les données de la régression :

Année	Valeur ajoutée agricole (en Millions MGA courants)	Encours de microcrédits (en Millions MGA courants)	Encours de microépargnes (en Millions MGA courants)	Formation brute de capital fixe agricole (en Millions MGA courants)	Population rurale agricole
1996	821 878,11	975	184	40 383,00	9 667 677
1997	1 053 264,49	1 090	542	45 289,40	9 943 185
1998	1 143 901,86	2 304	1 068	51 451,60	10 226 168
1999	1 273 252,39	5 364	3 361	57 805,20	10 514 531
2000	1 389 080,00	7 562	7 416	65 286,90	10 806 836
2001	1 535 840,00	9 260	11 150	75 256,30	11 102 530
2002	1 792 516,00	11 212	10 372	73 493,00	11 401 752
2003	1 814 680,00	19 519	18 992	81 660,60	11 704 347
2004	2 135 239,31	25 382	21 803	111 032,40	12 009 969
2005	2 592 123,00	36 236	25 510	132 198,10	12 262 424
2006	2 969 081,00	41 772	31 317	160 330,30	12 513 264
2007	3 218 949,00	62 373	42 243	195 792,70	12 762 701
2008	3 589 299,00	86 870	60 249	247 661,70	13 011 202
2009	4 489 871,00	72 384	67 116	278 372,00	13 261 448
2010	4 700 903,00	78 101	75 712	235 045,10	13 513 933
2011	5 200 826,00	105 045	102 703	244 438,80	13 768 922
2012	5 611 541,69	127 437	119 859	258 130,90	14 026 319
2013	5 683 999,16	157 662	154 943	255 780,00	14 285 901
2014	6 215 432,48	173 067	182 533	282 414,70	14 547 999
2015	6 642 104,75	176 733	213 482	285 393,40*	14 812 212

Source : DGT, CNFI, BM, FAO

*: prévision

Les données sur l'ensemble des établissements de microfinance malgaches des huit dernières années :

Année	Nombre de points de services	Nombre d'usagers (clients/membres)	Encours de crédits (en Millions MGA courants)	Encours de dépôts (en Millions MGA courants)
2008	638	529 774	119 871	72 943
2009	652	629 302	145 174	91 050
2010	700	733 864	177 868	136 443
2011	739	844 340	246 925	195 492
2012	785	984 683	314 791	233 530
2013	820	1 098 075	387 682	309 434
2014	890	1 288 428	444 144	382 182
2015	937	1 395 868	506 021	487 462

Source : DGT, CNFI

Annexe B : Fonction de croissance de King G. et Levine R. (1993)

L'équation de la fonction de croissance du PIB de leur étude se présente comme suit :

$$Gy = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(Yi) + \alpha_2 H + \alpha_3(M3Y) + \alpha_4(Ps) + \alpha_5(IY) + \alpha_6(GY) + \alpha_7(MPXY) + \alpha_8(INF) + \varepsilon$$

Où :

- **Gy** désigne le taux de croissance du PIB réel par tête pour la période de 1960-1990 ;
- **Yi** (Y initial) désigne le revenu par tête initial correspondant au ratio du PIB par rapport à la population totale au début de la période ;
- **H** désigne la variable capital humain, mesurée par le taux de scolarisation dans le secondaire ;
- **M3Y** désigne la variable financière correspondant au ratio du flux des actifs totaux du système financier (M3 par rapport au PIB courant) ;
- **Ps** désigne la proportion de l'investissement privé dans l'investissement total ;
- **IY** désigne le taux d'investissement correspondant au ratio de l'investissement nominal local par rapport au PIB ;
- **GY** désigne le ratio des dépenses publiques par rapport au PIB ;
- **MPXY** désigne le taux d'ouverture de l'économie correspondant au ratio de la somme des importations et des exportations par rapport au PIB courant ;
- **INF** désigne le taux d'inflation sur la base de l'indice des prix à la consommation.

Table des matières

Remerciements	i
Sommaire	ii
Liste des abréviations	iii
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vi
Introduction	1
Partie 1 : Cadre conceptuel de l'étude	4
Chapitre 1 : Revue de la littérature	5
Section 1 - Fondements théoriques	5
1.1. Le rôle du système financier	5
1.1.1. Les premiers développements théoriques	5
1.1.2. La théorie de la libéralisation financière	7
1.2. La place de la microfinance.....	9
1.2.1. L'accessibilité financière	9
1.2.2. Le schisme de la microfinance	12
1.2.3. Les limites théoriques de la microfinance	13
1.3. La place de l'agriculture dans la pensée économique.....	14
1.3.1. Quesnay et le modèle physiocratique	14
1.3.2. Lewis et le dualisme économique	15
Section 2 - Littérature empirique	16
2.1. Les impacts du développement financier	16
2.2. Les impacts de la microfinance	19
2.2.1. Sur la croissance économique	19
2.2.2. Sur la pauvreté.....	20

2.3. Les impacts de la croissance agricole	22
2.3.1. Sur la croissance économique	22
2.3.2. Sur la pauvreté.....	22
Chapitre 2 : Évolution de la microfinance dans le monde.....	23
Section 1 - Généralités sur la microfinance	23
1.1. Essai de définition et rôle de la microfinance	23
1.2. Les produits de la microfinance	26
1.3. Les différentes formes d'IMF et leur fonctionnement.....	28
1.3.1. Les formes d'IMF	28
1.3.2. Source de financement des IMF	29
1.3.3. Les déterminants des taux d'intérêt des IMF	29
Section 2 - Évolution de la place de la microfinance dans les PED	30
2.1. La microfinance et ses débuts	30
2.1.1. De la finance informelle à la microfinance	30
2.1.2. Du simple microcrédit à la microfinance	31
2.2. La microfinance dans sa phase de croissance	32
2.2.1. Élargissement géographique	32
2.2.2. Massification de l'offre de microcrédits	33
2.3. La microfinance comme outil nécessaire au développement économique	34
2.3.1. La microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté.....	34
2.3.2. Une étroite liaison avec le secteur bancaire	34
Partie 2 : Analyse du cas de Madagascar	37
Chapitre 3 : Contexte général de l'étude.....	38
Section 1 - Contextes social, politique et économique	38
1.1. Situation démographique.....	38
1.1.1. Une forte croissance démographique	38
1.1.2. Population majoritairement rurale.....	39

1.2. Situation socio-économique	40
1.2.1. Croissance économique.....	40
1.2.2. Pauvreté	41
1.3. Situation du secteur agricole	43
1.3.1. Description du secteur.....	43
1.3.2. Offre de financement du secteur agricole.....	44
1.4. Situation du secteur financier formel	45
1.4.1. Description du secteur.....	45
1.4.2. Le secteur en quelques chiffres	46
Section 2 - État du secteur de la microfinance à Madagascar.....	47
2.1. Description du secteur	48
2.1.1. Les institutions de microfinance à Madagascar	48
2.1.2. Caractéristiques des services financiers	49
2.1.3. Les cibles des IMF malgaches	50
2.2. La stratégie du gouvernement pour soutenir la microfinance	50
2.2.1. Stratégie nationale	50
2.2.2. Cadre légal et règlementaire.....	51
2.2.3. Cadre institutionnel	52
2.3. Évolution des activités de la microfinance.....	52
2.3.1. Nombres d'IMF et de points de services	52
2.3.2. Nombre de membres et clients	53
2.3.3. Volume des services fournis	53
Chapitre 4 : Analyse empirique	55
Section 1 - Méthodologie.....	55
1.1. Spécification du modèle	56
1.2. Description des variables et sources des données	56
1.3. Méthode de traitement des données	57

Section 2 - Résultats et discussion	58
2.1. Résultats	58
2.1.1. Analyse descriptive des données	58
2.1.2. Estimation du modèle	61
2.2. Discussion	62
2.2.1. Interprétation des résultats	62
2.2.2. Les limites de l'étude	64
Conclusion.....	66
Bibliographie	I
Annexe A : Les données utilisées	VI
Annexe B : Fonction de croissance de King G. et Levine R. (1993)	VII

Auteur : *ANDRIANAMBININTSOA Rarivoson*

Titre : *Contribution de la microfinance au développement du secteur agricole : cas de Madagascar*

Nombre de pages : 67

Tableaux : 03 Figures : 07 Annexes : 02

Contacts : *nambinintsoa26@yahoo.fr*

Adresse de l'auteur : *Lot 14 I Imerinafovoany - Antananarivo 105*

Résumé

Face aux difficultés de financement subies par le milieu rural et le secteur agricole en particulier, les institutions de microfinance doivent jouer un rôle important dans le financement des activités agricoles qui, elles, ont une place considérable dans l'amélioration de la situation économique et donc dans la réduction de la pauvreté des pays en développement comme le cas de Madagascar. Avec l'évolution remarquable de la microfinance ces dernières années et en constatant la part assez faible du secteur primaire dans le PIB du pays, l'objectif de cette étude est de mesurer la contribution réelle des activités de microfinance au développement du secteur agricole malgache. Pour cela, une analyse économétrique a été réalisée pour évaluer l'impact des variables de la microfinance (encours de microcrédits et de microépargnes) sur la valeur ajoutée agricole. Faute de données, l'étude se porte essentiellement sur les institutions de microfinance mutualistes et couvre la période 1996-2015. Les résultats ont montré que les microépargnes influencent positivement et significativement la valeur ajoutée agricole tandis que les microcrédits ont, certes, une influence positive mais de manière très faible voire insignifiante sur cette dernière.

Mots-clés : *microfinance, pays en développement, secteur agricole, financement rural, pauvreté.*

Encadreur : *M. RAZAFINDRAVONONA Jean , Professeur-Ingénieur*